

TEBBOUNE A REÇU L'AMBASSADEUR D'ALLEMAGNE EN ALGÉRIE

# Economie et diplomatie, le ciment germano-algérien !

P. 2

Covid-19  
**Reconduction  
du confinement partiel  
dans 16 wilayas**

Page 16

QUOTIDIEN  
**CRÉSUS**

www.cresus.dz

In medio stat virtus

Le SG de la Centrale syndicale  
impose une nouvelle conduite  
**«L'UGTA ne soutiendra  
aucun parti»**

Page 3

LES PRIX DES PRODUITS ALIMENTAIRES TOUJOURS ÉLEVÉS À MOINS D'UN MOIS DU RAMADHAN

# La flambée continue !



*En dépit des mesures prises comme le «déstockage» de certains produits, les prix élevés résistent à la «chute». Ils sont même démentis par des responsables qui ne font sûrement pas leurs emplettes dans les mêmes marchés que les citoyens qui appréhendent déjà le mois de ramadhan, synonyme de dépenses supplémentaires. Lire page 6*

**L'ÉDITO**

## BNP EL DJAZAIR : LA BANQUE DES MARAUDEURS !

► Par S. Méhalla

**B**NP El Djazair serait-elle sur le point d'être l'élue candidate d'une jolie tourmente ? C'est un fait, parient nos sources. Patrons et grands manitous de cette multinationale risquent de déceler le talent de certains responsables algériens virtuoses de l'art du détournement, cette tumeur de malhonnêteté dans les primes de risques intraçables ? C'est aussi un autre fait. Que la presse nationale ne tarderait pas à piailler le scandale du détournement de pas moins de 30 millions de dinars, selon certains, alloués comme récompense aux collaborateurs ayant tout risqué durant la crise sanitaire alors que les patrons HO s'hibernaient dans leur tour d'ivoire, s'adonnant au virtuel et au télétravail ? Ça va arriver. On va bien rigoler...

Bien !

De quoi s'agit-il ? D'un maraudage, dit-on, d'une prime d'un montant de 30 millions de dinars, allouée au personnel ayant assuré toute la période de la crise sanitaire. Tout s'est déclenché par un mail anonyme de BNP France octroyant ladite prime mise à la disposition du Sieur Refrafi en charge

de la distribuer aux méritants. Sans barème apparent et claire selon le mérite, la prime a été donnée à hauteur de 20 000 ou 30 000 DA selon la tête du collaborateur. L'action aurait pu passer sans vacarme si ce n'est un courroux causé à l'occasion de l'ouverture d'une grande agence à Annaba avec une mise à la porte de quelques uns qui promettent de saisir l'inspection du travail, la presse nationale et régionale, voire faire aboutir leurs doléances au Premier magistrat du pays, M. Tebboune.

Nous ne connaissons pas au juste la profondeur et les mobiles sur lesquels est construite cette odieuse accusation, mais l'on sait que les pratiques de BNP El Djazair sont, sur le plan de la déontologie, souvent en déphasage avec ce qu'instruit la BA. Si cette nouvelle bavure venait à être prouvée, le geste de Amine Dalil et ses acolytes serait une trahison, avérée, un acte «malpropre», indigne de la part du top management d'une multinationale soi-disant à cheval sur l'éthique. C'est un acte mariné au savoir-faire mafieux dont sont victimes les petites mains de centaines de CSC rémunérés en petite monnaie tout en s'exposant au risque de la pénalité judiciaire, pendue telle une épée de Damoclès au-dessus de

leur tête. Une manoeuvre sicilienne préjudiciable pour tous les honnêtes collaborateurs dans leur dignité. Dans leur amour propre. Leur bien commun. Nul honnête employé ne peut en rester indifférent, inattentif, désintéressé à ce crime qui ne va certainement pas s'arrêter au seuil de la simple dénonciation, mais à ce que BNP El Djazair se débarrasse de la vermine qui la mine, des chenapans qui évoluent à l'ombre des étiquettes en s'entendant souffler toutes les mauvaises réputations parmi les banques publiques et privées. À BNP El Djazair, on entend parler de déviance morale. Là est un autre propos à évoquer dans nos prochaines éditions...

Concernant cette affaire de prime, il appartient à la Justice de se prononcer en faveur de l'ordre. D'exiger, enfin, de la part d'une banque se croyant au-dessus des normes la rectitude et le sérieux, le respect des instructions de la tutelle, de mettre fin au fichage des clients... Il y va de la souveraineté nationale, de son indépendance. De la propreté intellectuelle en dehors de la bulle du savon bon marché importé via BNP El Djazair et livré par notre ami le «Chat» du vieux continent d'Arsin Lupin et de Crocodile Dandy.

CRÉSUS  
In medio stat virtus

Quotidien national ■ Mercredi 17 mars 2021 ■ 7<sup>ème</sup> année n°591 ■ Prix 20 DA ■ Étranger 1 euro



TEBBOUNE A REÇU L'AMBASSADEUR D'ALLEMAGNE EN ALGÉRIE

# Economie et diplomatie, le ciment germano-algérien !

**Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a reçu avant-hier à Alger l'ambassadeur de la République fédérale d'Allemagne en Algérie, Mme Elisabeth Wolbers. Coopération économique de qualité et convergences diplomatiques promettent un essor conjugué avec la Nouvelle Algérie.**

**P**armi les partenaires de l'Algérie en Europe occidentale, l'Allemagne a toujours incarné un allié objectif, sérieux et respectueux. Que ce soit avec les deux RFA et RDA ou depuis la réunification en novembre 1989, Alger entretient des solides relations de coopération avec le pays de Goethe comme l'a rappelé Mme Wolbers, l'ambassadeur qui a été reçue lundi par le président de la République : «Je suis honorée d'avoir été reçue par le président de la République (...) nos relations sont excellentes et nous avons évoqué la possibilité de mettre en valeur davantage nos relations bilatérales, notamment le segment économique qui représente l'un des domaines les plus forts dans nos relations.»

## TRANSFERT TECHNOLOGIQUE

Il est vrai que l'ambassadrice peut s'enorgueillir de la qualité des échanges parce que, contrairement à d'autres partenaires, les entreprises allemandes n'ont jamais hésité à partager leur savoir-faire en plus d'un service après-vente particulièrement fiable chez les différents fournisseurs dont certains sont installés depuis des décennies sans que jamais il n'y ait eu de contentieux avec la partie algérienne. Un bilan que Mme Wolbers a mis en exergue : «L'Allemagne a toujours contribué, à travers ses entreprises, à la diversification de l'économie algérienne par la création des postes d'emploi et le transfert des technologies.» Une réalité qui place son pays parmi les favoris pour accompagner l'Algérie dans sa mutation économique vers un système producteur de richesses qui vise à sortir de la rente pétrolière. Aussi, la diplomate a souligné l'engagement de son pays dans la coopération pour «la transition énergétique», allusion probable au projet Desertec, gigantesque complexe visant à exploiter l'énergie solaire en plus de «l'hydrogène vert et plusieurs autres projets.» Elle a annoncé par la même occasion la participation du ministre algérien de la Transition



énergétique et des énergies renouvelables, le polytechnicien Chemsedine Chitour, à une rencontre de haut niveau sur le dialogue international à l'énergie qui doit se tenir dans le courant de la semaine prochaine dans la capitale allemande.

## CONVERGENCES DIPLOMATIQUES

Sur le plan de la politique extérieure, l'ambassadeur de la République d'Allemagne a clairement exprimé la position de Berlin quant à la question de la décolonisation du Sahara occidental. «L'Allemagne plaide en faveur d'une solution sur la base du droit international dans le cadre du processus des Nations unies (...) en espérant la désignation d'un nouvel Envoyé spécial de l'ONU pour le Sahara occidental afin de redynamiser le processus.» La formule ne

manque pas de sincérité puisque la position sans ambiguïté de l'Allemagne en faveur de la cause sahraouie a provoqué des crispations avec l'occupant marocain au début du mois en cours. Les Affaires étrangères, sous le magister de la chancelière Angela Merkel, avaient exprimé leur désapprobation au sujet de la déclaration américaine qui reconnaissait une prétendue souveraineté marocaine sur le Sahara occidental.

Ce qui a conduit l'ambassadeur allemand à l'ONU Christoph Heusgen à déclarer le 24 décembre dernier : «Il faut être juste, il faut être impartial, il faut avoir à l'esprit l'intérêt légitime de toutes les parties et il faut agir dans le cadre du droit international», c'est-à-dire le droit à l'autodétermination du peuple sahraoui. Un

franc-parler qui a conduit à un gel de relations du Royaume chérifien avec l'Allemagne. Sur un autre dossier régional, Mme Wolbers n'a pas omis de se féliciter de l'évolution de la situation en Libye alors que c'est lors de la Conférence de Berlin qu'une feuille de route a été tracée pour obtenir un cessez-le feu et un retour à un pouvoir légitime et consensuel. «Nous avons l'espoir que ce gouvernement (d'union nationale-NDLR) permettra à la Libye d'aller dans le sens de la paix, de l'unité et de la démilitarisation du pays.» Assurément, la coopération économique de qualité et la convergence des politiques extérieures permettront aux relations germano-algériennes de se renforcer dans l'intérêt des deux peuples.

**Nordine Mzala**

LE SYSTÈME PROPORTIONNEL EXCLUT L'HÉGÉMONIE DES PARTIS

## Vers un parlement « haut en couleur »

«Les prochaines élections ne ressembleront en rien à celles du passé» ! Paroles d'un président. Du Président Tebboune en l'occurrence qui, en février dernier, et devant des millions d'Algériens, s'engagea pour l'organisation d'une élection législative «libre, représentative, débarrassée de l'influence de l'argent (sale ou licite)», et en rupture avec les fraudes systémiques et autre «système des quotas» qui fausseront les résultats des scrutins antérieurs et entretiendront, envers et contre le

«peuple souverain», une classe et une carte politique artificielles. 30 ans après le ras de marée du Front islamique du salut (FIS) aux élections locales, le 12 juin 1990, puis aux législatives du 26 décembre 1991, le serment présidentiel est attendu au tournant des urnes qui promettent bien des surprises dont une reconfiguration profonde du paysage politique national labouré, profond, durant les 5 dernières législatures, par la bipolarisation politique incarnée par le couple FLN/RND, les partis au (et/ou du) pouvoir, et l'alliance sacrée des courants nationaliste-conservateur et islamistes BCBG. Qu'en sera-t-il au soir du 12 juin 2021, date de

la prochaine consultation? De quelle majorité -présidentielle ou parlementaire- il en sera question? Quel parti (ou coalition) majoritaire -et ou hégémonique- émergera des cendres encore fumantes de l'ancien régime? Mystère et boule de gomme ! Si les professions de foi présidentielles excluent tout remake des scénarios (des scrutins législatifs) de 1997, 2002, 2007, 2012 et 2017, raflés, frauduleusement, par l'ex-parti unique et son alter-égo, le RND, la composante humaine de la future représentation nationale est promise à un renouvellement quasi intégral.

Et pour cause! A l'œuvre, la «révolution par le système électoral», dixit Kamel Fenniche, président du Conseil constitutionnel, «fera certainement son effet sur un corps électoral longtemps ravagé par les «agents de la fraude». D'emblée, et en l'absence de «partis de masses», type FIS, le nouveau mode adopté par la loi électorale, à savoir le scrutin de liste ouverte à la représentation proportionnelle (avec vote préférentiel, sans panachage) rend improbable une victoire, à la majorité, d'un quelconque parti politique. Le «régime des quotas» ayant été aboli, comme dans le meilleur des mondes,

le leadership politique sera, certainement, remis en cause et remodelé. Censées avoir repris l'essentiel des caractéristiques de la structure sociale, collées aux plus près des données démographiques, les dispositions nouvelles introduites dans la loi électorale, imposent entre autres, la parité femmes/hommes et des quotas de représentation pour les jeunes et les diplômés. Ces «dosages» et «marqueurs», façonneront ainsi la physiologie de la future chambre basse du Parlement qui, sur papier du moins, et nonobstant les dispositions transitoires de la loi électorale, sera comme le stipule son article 191 qui dit : « (...) la liste présentée, sous peine d'être rejetée, doit tenir compte de la parité femmes et hommes et réserver, au moins, la moitié (1/2) des candidatures aux candidats âgés de moins de quarante ans, et qu'au moins, un tiers (1/3) des candidats de la liste doivent avoir un niveau universitaire (...) ». Par ailleurs, la sous-représentation des régions, comme le Sud algérien, est rattrapé par le «nouveau» découpage électoral imposé par la création de 10 nouvelles wilaya dans le sud du pays.

**M. Aziri**

**CRÉSUS**

Quotidien national,  
édité par la SARL  
CELIGNE Éd. & Com.

**DIRECTEUR DE PUBLICATION**  
SAMIR MEHALLA  
celigned@gmail.com

cresusdz@gamil.com  
Fax : 021 65 77 85

**REDACTEUR EN CHEF**  
SAID MEKLA

**Rédaction/Administration**  
MAISON DE LA PRESSE  
TAHAR DJAOUT  
1, RUE BACHIR ATTAR  
1er MAI - ALGER

**Marketing** : 0770 150719  
dp@cresus.dz

**Site** : www.cresus.dz  
**R. C.** : 15B 0808682- 09/00

**Impression** : EPE/SPA SIMPRAL  
20 rue de la liberté Alger

**Tirage** :  
4000 exemplaires

**Publicité** :  
ANEP 01, rue pasteur, Alger

**Tél.** : 021 73 76 78  
021 73 71 28  
021 73 30 43

**Fax.** : 021 73 95 59



## LE SG DE LA CENTRALE SYNDICALE IMPOSE UNE NOUVELLE CONDUITE «L'UGTA ne soutiendra aucun parti»

**À la périphérie de ces centres de pouvoirs depuis l'indépendance du pays, la plus importante des organisations de masse, en l'occurrence, l'Union générale des travailleurs algériens (UGTA) est devenue, un des acteurs politiques majeurs de l'Algérie durant le règne de Bouteflika.**

Comme lors de la dernière élection présidentielle, le SG de l'UGTA qui a appelé à voter sans donner de consignes de vote pour un des candidats, Salim Labatcha a affirmé hier dans une déclaration à un quotidien arabophone que son organisation «ne soutiendrait aucune formation politique» lors des prochaines législatives, ajoutant que la Centrale syndicale «n'est pas un comité de soutien» et que «l'ère des tambours battants est révolue». Le patron de la Centrale syndicale a souligné qu'il «est tout à fait normal que des syndicalistes exercent la politique ou se portent candidats à des élections», soutenant qu'ils sont «libres de le faire sous la casquette d'un parti politique mais pas sous la bannière de l'UGTA». Longtemps allié du FLN, tantôt du RND à l'époque du long règne de Abdelmadjid Sidi Saïd, l'UGTA n'a connu qu'une seule période de relative «autonomie» celle de feu Abdelhak Benhamouda où il s'est imposé une neutralité positive. Ainsi lors des prochaines élections législatives, l'ex-syndicat



unique veut reconquérir sa souveraineté entachée aux prix de multiples compromissions avec les appareils de ces deux partis. Le nouveau SG de l'UGTA, 49 ans, ancien député du PT qui a été élu en 2019, dans les circonstances que tout le monde sait, à une majorité écrasante (99, %) semble ainsi vouloir garder la pleine et entière indépen-

dance par rapport aux partis au vu des incommensurables dégâts causés par son prédécesseur tant au plan de la lutte syndicale que sur le plan de légitimité. Ce repositionnement de la Centrale est aussi guidé par la perte de notoriété au détriment des syndicats autonomes qui lui disputent des pans entiers de catégories de travailleurs.

La moitié des salariés du privé travaillent dans l'économie informelle, sans contrat ni protection. Pour eux, l'UGTA ne les représente pas, elle fait partie du système. C'est dans cette optique que l'UGTA compte revenir dans le champ de l'action et tenter de réinvestir à nouveau le terrain perdu. Durant le règne de Bouteflika, cette organisation civile par essence était devenue politique par obligation. Mais l'influence de l'UGTA peut se résumer en un chiffre : quatre millions d'adhérents revendiqués. Ce syndicat est particulièrement présent dans la plus importante entreprise publique du pays, la Sonatrach, Mais depuis plusieurs années, son image est écornée dans la société civile. La moitié des salariés du privé travaillent dans l'économie informelle, sans contrat ni protection. Pour eux, l'UGTA ne les représente pas, elle fait partie du système. L'UGTA est devenue, selon eux sous Abdelmadjid Sidi Saïd, un instrument d'inhibition des revendications socioprofessionnelles. L'UGTA a été transformée, ces vingt dernières années, en une quasi-formation politique dont le rôle était de toujours appuyer les décisions du système. Au lieu de soutenir les millions de travailleurs, les responsables de l'UGTA ont préféré soutenir, jusqu'au bout, le pouvoir de Bouteflika. Seul partenaire lors des différentes tripartites organisées sous le régime de Bouteflika, l'UGTA a accepté sans broncher toutes les humiliations et les lois antisociales promulguées par Ouyahia et ensuite Sellal. Avec le nouveau pouvoir, l'UGTA semble être en phase avec sa politique sociale puisque le président Tebboune a satisfait récemment l'une des plus vieilles et emblématiques revendications, celle relative à la baisse de l'impôt sur les salaires et l'instauration d'une taxe sur la fortune.

Mahmoud Tadjer

ABOU EL FADHL BAÂDJI L'A AFFIRMÉ, HIER :

### «Il n'y aura pas de corrompus sur les listes du FLN»

Le secrétaire général du Front de libération nationale (FLN), Abou El Fadhl Baâdji a affirmé, hier, que les personnes corrompues n'auront pas de place sur les listes de son parti pour les législatives anticipées du 12 juin.

«Nos militants doivent être un exemple de droiture et d'intégrité, pour changer les mentalités dans le cadre du Hirak El Assil (authentique) qui appelle au changement», précise-t-il. Dans une allocution prononcée, lors des travaux de la réunion des secrétaires de Mouhafadha du parti, Baâdji a souligné que le parti œuvre à présent, à «venir à bout des pratiques suspectes et des comportements dégradants qui ont fait des

structures du parti, otages des passions d'individus». Selon le chef de l'ex-parti unique, le FLN n'appartient à aucune partie. Considérant que les prochaines élections seront «crédibles et transparentes, comme l'a promis le président de la République», et qu'elles répondront «aux aspirations du peuple», il assurera que son parti «mettra en avant les compétences des jeunes», et élaborera des listes «répondant aux aspirations du peuple à des institutions élues gérées par une nouvelle génération». Il est d'ailleurs convaincu que le FLN, en dépit des dissensions qui existent en son sein, est capable de faire face à différentes épreuves, notamment celle «populaire», et relever les

défis auxquels il est confronté, qualifiant de «décisif» le prochain scrutin. Pour lui, la réunion d'hier, a été on ne peut plus, l'occasion pour l'ex-parti majoritaire, de «réformer les mentalités et unir ses rangs». Invité dans ce contexte à commenter l'appel de certains militants du parti à ne pas participer aux prochaines échéances électorales, Baâdji a été catégorique : «le FLN ira aux législatives et gagnera», tranche-t-il avant de nuancer : «si Dieu le veut». A une question de savoir si sa formation politique participera aux alliances prévues par certains partis politiques, le SG du FLN a estimé qu'il est encore trop tôt, pour en parler, car à ses yeux, le premier objectif de son parti est

d'œuvrer aussi pour la réussite des prochaines élections dans «un climat démocratique et transparent». «Nous allons trancher sur la question de l'alliance après les résultats des législatives», a-t-il affirmé. Pour ce qui est de la nouvelle loi relative au régime électoral, le secrétaire général du Front de libération nationale a indiqué, que le FLN soutient toutes les dispositions du texte de loi, celles relatives au contrôle de «l'argent sale». Selon lui, la loi a donné toutes les garanties pour mettre un terme au phénomène. «J'ai été personnellement, victime de l'argent sale», a-t-il affirmé sans plus de précisions.

Assia. M

IL APPELLE À LA MOBILISATION POPULAIRE EN PRÉVISION DES LÉGISLATIVES

### Critiqué, Bengrina tente de séduire ...

Depuis la dissolution de l'Assemblée nationale, Abdelkader Bengrina ne cesse de prêcher, occupant tous les espaces et exploitant la moindre occasion pour se mettre au-devant de la scène. Le candidat malheureux à la présidentielle du 12/12, veut placer son mouvement «El Bina» sur échiquier politique national, bien qu'il ne bénéficie pas d'une assise populaire confortable. L'évocation, hier, de la résistance populaire de Cheikh El Mokrani et Cheikh Aheddad (16 mars 1871), n'a pas échappé à Bengrina qui, dans une tentative de convoiter l'électorat, l'appellera à «se mobiliser» pour les législatives du 12 juin, comme l'a fait le peuple à l'époque lorsqu'il s'est soulevé contre le colonialisme français. Auteur d'une bourde monumentale il y a quelques jours et qui lui a valu des critiques à travers les quatre coins du pays, lorsqu'il s'était attaqué au «Hirak de dechra» (Hirak du village), Abdelkader Bengrina tente de se rattraper. «Au sein du Mouvement El Bina, nous considérons que tous les Algériens sont égaux (...) qu'ils soient dans les villes ou les villages», a-t-il écrit dans une tribune sur sa page face-

book. Et d'ajouter qu'ils sont tous appelés «à se tenir comme un seul homme, au côté de leur pays dans une phase historique», allusion faite aux législatives anticipées. Le chef du parti El Bina appelle ainsi «l'ensemble des composantes de la société, de la classe politique et culturelle, à participer massivement au rendez-vous électoral du 12 juin 2021». Un rendez-vous qui sera «une occasion pour les intègres parmi les enfants du pays afin de protéger la voie constitutionnelle et consacrer la volonté populaire à travers l'urne», a-t-il soutenu. L'évocation de la résistance populaire de Cheikh El Mokrani et Cheikh Aheddad, est une manière, explique Bengrina, «de se rappeler les sacrifices des Algériennes et des Algériens qui ont choisi la mort digne au lieu d'une vie indigne sous le joug colonial». Comme d'autres révoltés, cette résistance a marqué «la mobilisation de toutes les forces du peuple dont les luttes se sont poursuivies jusqu'au déclenchement de la révolution de novembre, pour que soit arrachée enfin l'indépendance», estime le chef d'El Bina qui enchaîne avec la situation actuelle que traverse le pays.

Pour lui, «l'Algérie a toujours été la cible de convoitises d'ennemis», mais «le peuple algérien, conscient, a toujours fait face». Et c'est à travers «l'unité des rangs» que les Algériens «pourront faire face à tous les plans et agendas qui visent la stabilité du pays et la souveraineté de l'Etat», suggère-t-il encore. De l'avis de Abdelkader Bengrina, «l'espoir est permis» que les prochaines législatives anticipées «soient crédibles et transparentes», car, a-t-il mentionné, «les revendications du Hirak populaire authentique ne peuvent être portées que par un Parlement représentatif» et que «l'Algérie nouvelle ne peut être mise en place par la répétition d'anciennes pratiques». En tout cas, le président d'El Bina qui ne ménage aucun effort pour s'exprimer sur la toile, à défaut de sortir sur le terrain et aller à la «confrontation» directe des citoyens, semble mener une opération de séduction dans une scène politique timidement occupée par les principaux acteurs et partis disposant d'un véritable projet politique.

Aïssa.M

MOHAND OUAMAR BENLHADJ, SG PAR INTÉRIM DE L'ONM :

# «La réconciliation entre les mémoires française et algérienne est impossible»

**Le SG par intérim de l'Organisation nationale des moudjahidine (ONM), Mohand Ouamar Benlhadj, a, dans une déclaration publiée sur le site web de l'organisation, tenu à saluer le dernier avertissement donné par le ministre de la Communication, porte-parole du gouvernement à la Chaîne française France 24.**

Il considère cette décision «comme une évolution remarquable» face à ce qu'il décrit de «propagande officielle française». D'ailleurs, il a estimé que le gouvernement français «n'est pas prêt à changer sa politique à l'égard de l'Algérie (...) Nous connaissons bien la France (...) Ils nous ont traités comme des animaux et ils continueront à le faire», soulignant que la France «ne changera pas la façon dont elle traite les Algériens». Benlhadj n'a pas manqué d'accuser le gouvernement français qui utilise «la question de la mémoire et de l'histoire» dans le but «d'exploiter la divergence des positions politiques entre Algériens, et les problèmes internes que traverse le pays, pour nous séparer». S'agissant de la question de la mémoire, Mohand Ouamar Benlhadj a indiqué que «la réconciliation entre les mémoires française et algérienne» est difficile, voire impossible à réaliser, car selon lui, «le problème est lié à la victime et au bourreau, à la victime et au meurtrier».



D'ailleurs, il ajoute que les tentatives de réconciliation «ne sont qu'une perte de temps», d'autant que «l'idée d'écrire une histoire commune entre l'Algérie et la France ne peut se réaliser», a-t-il encore estimé. Concernant le rapport Stora et le dossier de la mémoire, le SG de l'ONM n'a pas caché son scepticisme, accusant carrément la France d'avoir «tendu un piège à l'Algérie». Il a fait le même constat concernant l'affaire de reconnaissance par la France de la torture et de l'assassinat du chahid Ali Boumendjel. Pour lui, la France a «créé une nouvelle mode, qui consiste à distinguer les martyrs après les avoir transformés en marchandises». Avant d'ajouter que «ce que la France a fait concernant le martyr Ali Boumendjel, c'est de faire la distinction entre les martyrs». A ce propos, il précise : «Quant à nous, tous les martyrs sont égaux, qu'il s'agisse d'un avocat ou d'un agriculteur», dit-il.

M.T.

## VIOLENCES À ORAN

### Des militants déposent plainte contre le wali

Des militants des droits de l'homme à Oran, dont le vice-président de la LADDH, Kaddour Chouicha, et l'avocat Ahmed Mebrek, ont déposé hier une plainte contre le wali d'Oran et le chef de la Sûreté de la wilaya d'Oran, auprès du procureur près le tribunal de Fellaouçène. La plainte en question concerne la violence et la brutalité policière dont plusieurs manifestants et militants ont été victimes, vendredi dernier, lors de la marche du hirak, ce qui est notamment le cas pour Kaddour Chouicha, lui et son fils.

## ENTRÉE SUR LE TERRITOIRE

### L'Égypte impose une taxe aux Algériens

Une décision de taxer les visas pour plusieurs pays, dont l'Algérie, a été prise par les autorités égyptiennes. Cette décision annoncée vendredi dernier a été signée par le ministre de l'Intérieur égyptien, Mahmoud Tawfik. En effet, l'Égypte a décidé d'instaurer une taxe sur les visas pour plusieurs pays. Cette décision, qui touche les Algériens, ne s'applique pas aux pays avec lesquels l'Égypte a ratifié les accords bilatéraux de facilitation d'entrée. Outre les Algériens, plusieurs autres pays sont touchés par cette nouvelle mesure qui a été prise par les autorités égyptiennes, vendredi dernier, et qui a été signée par le ministre de l'Intérieur, Mahmoud Tawfik. Cette décision, qui a été rapportée par plusieurs médias arabophones égyptiens, implique que les demandeurs de visa d'entrée en Égypte doivent dorénavant s'acquitter d'une taxe. Cette décision qui porte le n°380 de l'année 2021, est entrée en vigueur après qu'elle fut signée par le ministre. Le montant de cette nouvelle taxe instaurée est de 25 dollars, soit à peu près 3 330 DA. Cette nouvelle taxe intervient suite à une tentative des autorités égyptiennes de sauver la saison touristique, après l'impact catastrophique de la pandémie du Covid-19. En effet, l'Égypte avait baissé les prix des visas en juin dernier de 25 à 15 dollars, dans le but d'attirer plus de touristes étrangers. Cependant, il faut aussi souligner que ce n'est pas la première fois non plus que les autorités égyptiennes décident d'imposer une taxe sur le visa. Toujours en juin dernier, les pays du Golfe ont été taxés en ce qui concerne les visas d'entrée, et ce malgré les bonnes relations qui les lient avec l'Égypte.

## KHELIFA OUNISSI DÉMIS DE SES FONCTIONS

### Farid Zineddine Bencheikh nommé DG de la Sûreté nationale

L'inspecteur régional de la police du Centre depuis 2019, Farid Zineddine Bencheikh, a été nommé, hier DG de la Sûreté nationale (DGSN) en remplacement de Khelifa Ounissi. Le ministère de l'Intérieur a annoncé dans un communiqué qu'en vertu du décret présidentiel du 15 mars 2021 est nommé Farid Zineddine Bencheikh, directeur général de la Sûreté nationale en remplacement de Khelifa Ounissi qui a été démis de ses fonctions. Il a occupé les fonctions de chef de Sûreté de wilaya de Jijel et inspecteur régional de police à Laghouat et à Béchar. Chercheur en psychologie criminelle et en criminologie, domaine lutte anti-

terroriste, ex-praticien dans les prisons françaises, actuellement conseiller au ministère de l'Intérieur en matière de lutte contre la criminalité, professeur à l'université de droit Alger, expert auprès de l'ONUDC à Vienne. Titulaires de deux DEA, psychanalyse et philosophie du droit, et d'un doctorat en criminologie, après avoir exercé dans les prisons françaises à la fin des années 1980 et début des années 1990, il est rentré en Algérie pour travailler dans les départements chargés de la lutte antiterroriste et en même temps enseigner à l'université de droit d'Alger et les instituts spécialisés. Il est l'auteur d'un ouvrage intitulé

«La symbolique de l'acte criminel: Une approche psychanalytique» paru en 1998 en France chez les éditions l'Harmattan. Son ouvrage traite de la problématique de la violence en milieu urbain à partir de l'observation de la réalité de certaines pratiques, tels les assassinats collectifs et la pratique de l'égorgeage par les terroristes en Algérie, ainsi que les entretiens menés dans les prisons de la région parisienne avec les diverses catégories de criminels, que l'auteur tente d'interroger le corpus théorique en matière de psychologie criminelle sur le sens de ces actes.

M.T.

## PROCÈS DE L'ANCIEN WALI DE BLIDA

### Le verdict connu le 22 mars

Le tribunal criminel près le pôle pénal économique et financier relevant du tribunal de Sidi M'hamed prononcera le 22 mars en cours son verdict dans l'affaire de l'ancien wali de Blida, Mustapha Layadi poursuivi avec ses coaccusés dans une affaire de corruption et d'abus de fonction. Le collectif de défense des accusés avait plaidé pour «l'acquiescement» de leurs clients, et ce, pour «manque de preuves matérielles et juridiques», ainsi que la levée des mesures de

contrôle judiciaire au profit des accusés en liberté et de saisie des fonds et des biens des frères Attia.

Le collectif a également sollicité du tribunal de «débouter» la demande du procureur de la République qui a requis l'annulation de la décision d'octroi d'un contrat de concession à la société Attia. L'ancien wali de Blida, Mustapha Layadi, avait été limogé en août 2018. Il est poursuivi notamment pour dilapidation de deniers publics, abus

de fonction et octroi d'avantages injustifiés à un tiers. Le procureur général a requis des peines allant de 3 à 8 ans de prison ferme assortie d'une amende de 1 million de dinars à l'encontre de l'ancien wali, Mustapha Layadi et des coaccusés. Le tribunal de première instance de Boumerdès avait condamné l'accusé Layadi à 10 ans de prison ferme dans une affaire relative au détournement du foncier agricole et abus d'influence.

## PROGRAMME DE VOLS ALGÉRIE-FRANCE DU MOIS D'AVRIL

### 16 liaisons programmées au départ d'Alger

La compagnie aérienne ASL Airlines France prévoit de poursuivre ses vols directs spéciaux au départ de l'Algérie à destination de l'Hexagone jusqu'à la fin du mois d'avril 2021. Le transporteur aérien ASL Airlines opérera en tout et pour tout seize vols au départ de l'Algérie vers la France, au cours du mois d'avril 2021. Il semble intéressant de rappeler, tout d'abord, que les billets sont en vente sur son site web. Vous pouvez également vous rapprocher de son représentant commercial dans le pays, Soleil Voyages,

pour réserver. Ainsi, vous pourrez bénéficier de ses vols spéciaux. ASL Airlines France desservira donc Paris au départ d'Alger, Annaba et Béjaïa.

Elle exécutera notamment des liaisons entre la capitale algérienne et Lyon. Au total, la compagnie du trafic aérien assurera seize rotations entre l'Algérie et l'Hexagone. Dans le détail, ASL Airlines France a prévu d'opérer six vols depuis Alger à destination de Paris. Des voyages sont alors au menu, le 1er, le 3, le 8, le 10, le 17 et le 24 du mois prochain. La com-

pagne desservira la capitale française depuis Béjaïa le 3 et le 10 avril. La filiale française du groupe irlandais compte renforcer son programme plus encore avec deux autres vols. Ces derniers s'effectueront le 9 et le 30 avril depuis l'aéroport d'Annaba Rabah-Bitat en partance pour Paris. Six vols sont prévus au départ d'Alger vers Lyon. Ils sont attendus pour le 1er, le 3, le 8, le 10, le 17 et le 24 avril. En sus, ASL Airlines France va opérer au moins 20 vols entre l'Algérie et la France d'ici le 29 mars.



## CRISE AUTOUR DE L'HUILE DE TABLE

# Les élus de l'APW d'Alger accusent les commerçants

*Les membres de la Commission de l'agriculture, de l'hydraulique, de la pêche et du tourisme et celle des finances et de l'économie de l'Assemblée populaire de wilaya (APW) d'Alger ont appelé, lundi dernier à l'institution de mécanismes plus efficaces pour réguler les prix dans les marchés de gros et de détail des fruits et légumes, souvent en hausse durant le mois de ramadhan.*

Lors d'une visite d'inspection organisée par ces commissions à plusieurs installations économiques d'Alger, le président de la Commission de l'agriculture, Khiati Zaoui, a affirmé que «l'écart considérable des prix entre les marchés de gros et de détail nécessite la création de nouveaux mécanismes» permettant aux instances concernées de s'imposer sur les marchés et de contrôler les prix, notamment durant les périodes de soudure». Estimant que «la spéculation et le monopole sont les principales raisons de l'instabilité des prix» en dépit de la disponibilité du produit, Khiati a mis l'accent sur l'importance du renforcement du contrôle dans les marchés de vente en détail et la poursuite des visites périodiques pour situer les responsabilités dans la hausse des prix à des niveaux record. Au niveau du marché de gros des Eucalyptus, certains commerçants se plaignent de certaines parties qui saisissent le mois sacré de ramadhan pour imposer des prix élevés sur le marché. Dans une déclaration à la presse, le Directeur de l'agriculture de la wilaya d'Alger, Yacine Ghediri, a rassuré quant à la disponibilité des produits agricoles avec des prix «raisonnables» pour la majorité, soulignant que le problème réside dans «la hausse enregistrée au niveau des commerçants de détail». Pour sa part, le Directeur du commerce de la wilaya d'Alger, Abdellah Benhalla, a estimé que les prix étaient «libres» et que le citoyen est en mesure actuellement de choisir la qualité et le prix des fruits et légumes qui lui conviennent, relevant une hausse de la demande durant et avant le mois de ramadhan pour la majorité des produits de consommation.

### CONSTRUCTION D'UN NOUVEL ABATTOIR

Le même responsable a affirmé, dans ce sillage, que l'huile de table connaît durant cette période une pénurie au niveau du marché en raison «de son stockage par les commerçants qui l'utilisent dans la production de certains produits spécifiques au



mois de ramadhan». Appelant les citoyens à l'impératif de «boycotter» les produits dont les prix connaissent une hausse anormale, Benhalla a fait état de la création de marchés de proximité dans plusieurs localités d'Alger afin de rapprocher les marchés du citoyen, et ce, en coordination avec les associations des commerçants. Il devra être procédé, dans ce sens, au choix des sites en coordination avec les walis délégués et à l'accès aux produits alimentaires de consommation dans la matinée et aux produits de beauté et d'autres produits artisanaux dans la soirée. Au cours de cette même visite, les membres de la commission se sont rendus sur le terrain destiné à la construction d'un nouvel abattoir à Ouled Chebel (Baba Ali), lequel remplacera celui

qui a été démolé dans la commune de Mohamed Belouizdad (Alger), en adoptant des modes de réalisation modernes, à travers l'aménagement d'un espace pour la vente en gros et un autre pour le traitement des résidus de têtes ovines et bovines tels que la laine, les peaux, les viscères et autres. Ce projet, dont la phase d'études a été entamée, sera réalisé sous la supervision de la wilaya d'Alger qui a consacré une enveloppe financière à cet effet. L'abattoir s'étend sur une superficie de 6,7 hectares, dont 4 000 m<sup>2</sup> construits. La capacité de production de ce projet devrait atteindre 5 000 têtes, selon les heures du travail, le nombre des groupes de travail et la cadence de l'activité, dont 3 000 têtes ovines et plus de 1 000 têtes bovines. Pour sa part, le président

de la Commission des finances et de l'économie, Omar Zoubir Saïdi, a affirmé que la superficie et la capacité de production de ce projet sont suffisantes pour la satisfaction des besoins de la population de la capitale. En se rendant à la laiterie Colaital de Birhadem relevant du groupe Giplait, les membres de la délégation se sont enquis des différents départements de la laiterie, où ils ont souligné la nécessité d'intensifier le contrôle en vue d'assurer la distribution optimale de cette matière à travers les différentes communes et d'éviter son orientation vers l'activité commerciale, relevant l'impératif de solutionner le problème de la hausse des prix du lait subventionné dans certains locaux.

M.T.

### RÉFLEXION SUR DE LA STRATÉGIE DE RELANCE DU TOURISME

## La transition numérique pour booster le secteur

Une convention-cadre portant la création d'un programme d'incubation et d'accélération national des start-ups dans le domaine du tourisme, a été signée lundi dernier, entre le ministère du Tourisme, de l'Artisanat et du Travail de la famille et le ministère délégué auprès du Premier ministre, chargé de l'Economie de la connaissance et des Start-ups. Paraphée par les ministres des deux secteurs, respectivement, Mohamed Ali Boughazi et Yacine El-Mahdi Oualid, cette convention permet aux start-ups, à travers ce programme, de proposer des projets innovants dans les secteurs des technologies relatives à l'hôtellerie (Hospitality Tech), finances (Fintech), agriculture (Greentech), restauration (FoodTech), santé (HealthTech), produits Bio (BioTech) et à la vente (RetailTech). Baptisé Siaha Lab, ce programme sera réalisé en collaboration avec le groupe de l'hôtellerie, tourisme et thermalisme (HTT) et prévoit la création de plusieurs incubateurs et accélérateurs de start-ups à travers le territoire national, à commencer par celui qui sera inauguré à Hammam Bouhnia (Ain Témouchent), à l'occasion de l'organisation de l'évènement Oran Disrupt les 20 et 21 mars courant, alors que le second incubateur sera inauguré à Ghardaïa en marge de la tenue de la manifestation Ghardaïa Disrupt prévue le 10 avril prochain. Les autres villes retenues pour la première phase de ce programme sont Annaba, Sidi Fredj, Guelma, Batna, Oran, Tamanrasset, Béchar et Biskra. Boughazi a qualifié cette signature de «pas inédit» permettant aux jeunes entrepreneurs et porteurs de projets innovants



dans le domaine du tourisme de bénéficier de «l'accompagnement du groupe HTT» pour concrétiser leurs projets, notamment «en utilisant ses infrastructures» et en bénéficiant de «l'expertise de ses effectifs». Ce programme contribuera à la transition numérique qui est considérée par les plus hautes autorités du pays comme un moyen de sortir de la dépendance aux hydrocarbures, a-t-il précisé en lançant un appel aux start-ups pour «s'associer» aux responsables

du secteur afin de développer les infrastructures touristiques algériennes et leur permettre de proposer «des services de haute facture». Boughazi a expliqué que son secteur ne pouvait pas rater «le train de l'innovation» qui garantira à l'Algérie de rester «au contact des autres nations» en matière de développement évitant ainsi «la marginalisation et la dépendance». Il a annoncé, à l'occasion, la signature d'un arrêté portant la création de la commission sectorielle permanente de la recherche scientifique et du développement technologique du secteur. De son côté, Oualid a indiqué que cette signature constituait «la base d'un partenariat solide et stratégique» entre les deux départements estimant que le secteur du tourisme a besoin «plus que jamais» d'innovation, d'autant plus que l'Algérie recèle un «potentiel important» dans ce domaine. Il a relevé, en outre, la capacité de l'Algérie à devenir un pôle touristique «continental et régional» grâce à la diversité touristique qu'elle offre, a-t-il estimé. Oualid a considéré que les start-ups et les projets innovants sont en mesure «d'accélérer la valorisation» de cette richesse touristique en prenant en compte «les nouvelles tendances» qui régissent le secteur du tourisme moderne. Pour sa part, le P-DG du groupe HTT, Lazhar Bouhafâa, a déclaré que ce programme permettra «d'inventer le tourisme de demain» et cela en se basant sur la technologie et en développant des idées qui pourront être expérimentées dans les structures du groupe public avec la possibilité de les adopter «si elles s'avèrent de valeur».



HYGIÈNE, SÉCURITÉ ET ENVIRONNEMENT (HSE)

## Hakkar signe la déclaration de politique générale de Sonatrach

Le Président-directeur général (P-DG) de la Compagnie nationale des hydrocarbures Sonatrach, Toufik Hakkar, a signé hier la déclaration générale de la politique hygiène, sécurité et environnement (HSE) de l'Entreprise, confortant sa volonté d'atteindre les meilleures performances en matière de santé, de sécurité et de protection de l'environnement, a indiqué hier le groupe dans un communiqué.

«Le P-DG du Groupe Sonatrach, Toufik Hakkar, a procédé ce jour, à la signature de la Déclaration générale de la politique HSE de l'entreprise», a précisé la même source. Cette déclaration générale vient conforter la volonté assumée de Sonatrach de tout mettre en œuvre pour atteindre et maintenir les meilleurs standards et performances en matière de santé, de sécurité et de protection de l'environnement», affirme le groupe pétro-gazier. A travers cette démarche, Sonatrach «vise l'excellence dans les pratiques du HSE qui permet de répondre aux attentes internes et externes et la création de la valeur ajoutée», ajoute le communiqué.

R.E.

SOUS L'EFFET DE PRISES DE BÉNÉFICES

## Le pétrole fait machine arrière

Les cours du pétrole poursuivaient leur descente hier après un tout début de semaine en hausse, les investisseurs préférant prendre une partie de leurs bénéfices faute de «nouveaux moteurs» haussiers tant sur l'offre que sur la demande. Dans la matinée, le baril de Brent de la mer du Nord pour livraison en mai valait 67,81 dollars à Londres, en baisse de 1,65% par rapport à la clôture de la veille. A New York, le baril américain de WTI pour avril perdait 1,50%, à 64,41 dollars. La semaine «avait pourtant démarré dans une ambiance dynamique» a souligné Tamas Varga, analyste de PVM. La production industrielle et les ventes de détail ont en effet affiché des hausses record en Chine sur un an lors des deux premiers mois de l'année, selon les chiffres publiés lundi par le Bureau national des statistiques. «Les données chinoises ont aidé le marché européen du pétrole brut à flirter brièvement avec la barrière des 70 dollars le baril dans les premières heures d'échange (...) mais l'enthousiasme n'a pas prévalu», a continué Varga. Les marchés du brut «manquent de nouveaux moteurs, ce qui incite les investisseurs à prendre leurs bénéfices», a estimé de son côté Jeffrey Halley, de Oanda. Le marché adopte également une position attentiste avant la conclusion demain de la réunion de la Banque centrale américaine (Fed), à même de faire bouger le prix du dollar et donc celui de l'or noir, vendu et acheté en billets verts. Le niveau relativement élevé des cours du brut - le WTI a par exemple atteint en tout début de semaine dernière un plus haut depuis octobre 2018 - fait aussi craindre aux investisseurs une augmentation à moyen terme de l'offre, notamment américaine, alors que la plupart des producteurs dont ceux de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (Opep) espèrent déjà remettre prochainement sur le marché plusieurs millions de barils laissés sous terre chaque jour. Par ailleurs, plusieurs pays dont l'Allemagne et la France ont décidé de suspendre l'administration du vaccin d'Astra Zeneca contre le Covid-19 après le signalement de possibles effets secondaires, en particulier des hémorragies. De quoi «retarder le calendrier d'une reprise économique en Europe», qui entraîne celle de la demande de brut, a averti Michael Hewson, de CMC Markets.

R.E.

MOINS D'UN MOIS AVANT RAMADHAN

# Flambée générale des prix

*Pomme de terre, huiles de table, pâtes alimentaires, légumes secs, viandes blanches, œufs... la tendance des prix des produits de large consommation en Algérie connaît une hausse généralisée et inexpliquée, à quelques jours seulement du début du mois de ramadhan.*



En cause, il y a évidemment et comme à l'accoutumée, l'approche de ce mois sacré qui fait monter la fièvre crescendo. Une période pendant laquelle les familles algériennes font leurs achats et les stockent pour avoir le maximum de produits à portée de main, pensant ainsi éviter d'éventuelles pénuries et augmentations des prix. Mais réagissant de la sorte et d'une manière collective, ce comportement des consommateurs crée un déséquilibre entre l'offre et la demande. Mis à part la tension née à partir de tels comportements, d'autres paramètres sont entrés, cette année, en jeu. Selon des industriels, cette tendance haussière est la résultante de la levée des subventions de l'Etat, conjuguée à une augmentation sur les marchés mondiaux des matières premières. Face aux difficultés rencontrées par les ménages, notamment ceux à moyen et bas revenus, les responsables des départements du commerce, de l'agriculture et des finances tentent de calmer les esprits. Dans cet ordre d'idées, le ministre des Finances

Aymen Benabderrahmane, avait estimé que l'inflation est «maîtrisée» et que «les prix sont à la portée». «L'inflation est très maîtrisée en Algérie par rapport à ce qui se passe ailleurs dans le monde. Vous n'avez qu'à voir les prix», a-t-il dit en marge de la cérémonie de lancement officiel des services de certification et de signature électroniques, ajoutant que les prix «ont été ajustés un tant soit peu, mais pas à ce niveau-là, dont certains veulent le faire croire». Comme pour rassurer la population, Benabderrahmane a insisté en disant : «Je vous assure, les prix sont à la portée et vous n'avez qu'à voir les autres marchés». Parlant de la pomme de terre, cédée autour de 60 DA/kilo, le directeur de l'Office national interprofessionnel des légumes et des viandes (Onilev), Mohamed Kharroubi, a affirmé que les prix de la pomme de terre connaîtront une baisse juste avant le mois de ramadhan, à la faveur de la poursuite des opérations de déstockage et de l'entame des nouvelles récoltes.

Pour leur part, les membres de la Com-

mission de l'agriculture, de l'hydraulique, de la pêche et du tourisme et celle des finances et de l'économie de l'APW d'Alger ont appelé à l'institution de mécanismes plus efficaces pour réguler les prix dans les marchés de gros et de détail des fruits et légumes, souvent en hausse durant le mois de ramadhan. Dans une déclaration à la presse, le Directeur de l'Agriculture de la wilaya d'Alger, Yacine Ghediri, a rassuré quant à la disponibilité des produits agricoles avec, dit-il, des prix «raisonnables» pour la majorité, accusant au passage, les commerçants de détail d'être derrière la flambée des prix. Pour sa part, le Directeur du Commerce de la wilaya d'Alger, Abdelah Ben Halla, a estimé que les prix étaient «libres» et que le citoyen est en mesure actuellement de choisir la qualité et le prix des fruits et légumes qui lui conviennent, relevant une hausse de la demande durant et avant le mois de ramadhan pour la majorité des produits de consommation.

Hafid Mesbah

SUR LE MARCHÉ NOIR

## 6 000 milliards de dinars sont échangés

Le circuit informel continue de prendre des proportions impressionnantes à telle enseigne que lors de l'année écoulée, il a été estimé à 6 000 milliards de dinars.

Ce montant a été révélé hier par le premier argentier du pays à l'occasion de la journée parlementaire portant sur la thématique de la «Finance islamique», organisée par la Commission des affaires économiques et financières du Conseil de la nation. «6 000 milliards de dinars ont été échangés sur le marché noir en 2020 en Algérie», a fait savoir le ministre des Finances, Aymen Benabderrahmane, ajoutant qu'une grande quantité de capitaux circule actuellement en dehors des cadres financiers légaux. Vantant l'intérêt à porter à la finance islamique dans la bancarisation des fonds échangés dans l'informel, le ministre a souligné que «certains commerçants du marché noir sont réfractaires aux banques, chose qui a été rectifiée par la finance islamique», dont 4 banques publiques ont commencé à «offrir des produits dans des formules islamiques, à travers 133 guichets, dont le nombre atteindra 320 d'ici à la fin de l'année 2021», promet-il. Prenant également part à la rencontre organisée par la chambre haute du Parlement, le ministre du Commerce, Kamel Rezig, a indiqué que la finance islamique est importante, notamment dans son rôle d'attirer l'argent des commerçants du marché parallèle. De son avis, la finance islamique «n'est pas un financement alternatif, mais plutôt un financement qui s'aligne parfaitement avec la finance conventionnelle». Dans ce sens, il indique que ce type «de finance intégrée est le modèle de systèmes financiers performants dans le monde». Par ailleurs, Rezig réitère le rôle du marché officiel des actions en Algérie, à savoir la Bourse



d'Alger, en soulignant que «la Bourse attirera toutes les entreprises sans exclusion». Evoquant l'assurance Takaful, Rezig a souligné que ce segment d'assurances et la création d'un véritable marché financier étaient nécessaires pour la réussite de la finance islamique. Selon lui, «l'utilisation des Sukuk est nécessaire pour parvenir à un financement islamique lucratif complémentaire».

H.M.

PROMOTION DE L'ENTREPRENARIAT AU PROFIT DES ZONES D'OMBRE

## Une caravane d'information à Nâama

*Une caravane de sensibilisation et d'information s'est ébranlée lundi à Nâama pour sillonner les zones d'ombre de la région afin de faire connaître les nouvelles mesures visant la promotion de l'entrepreneuriat et la création de micro-entreprises.*

Cette caravane est animée par des cadres d'antennes locales de plusieurs organismes comme l'Agence nationale d'appui à l'entrepreneuriat, l'ANGEM, la CNAC et des directions du tourisme et de l'artisanat, ainsi que la direction de l'action sociale. Les zones d'ombre des communes d'Aïn Sefra, de Moghrar et Mekmen Benmaamar seront ciblées dans une première étape par les animateurs de la caravane. Le chargé de la communication de l'antenne de l'Agence nationale d'appui à l'entrepreneuriat de Nâama, Ahmed Belmahi, a indiqué que «cette opération s'inscrit dans le cadre d'un programme de travail portant sur la stratégie du ministère délégué de tutelle pour être effective sur le terrain, notamment au niveau des zones d'ombre afin de présenter aux populations ciblées l'ensemble des informations à l'effet de créer des petites entreprises et contribuer au développement».

«La caravane poursuivra son travail tout le long du mois de mars et ciblera près de 73 zones d'ombre de la wilaya afin d'informer les populations sur les nouvelles mesures leur permettant d'investir le monde de l'investissement et bénéficier du dispositif de l'Agence nationale d'appui à l'entrepreneuriat», a-t-il ajouté. Parmi les autres mesures, la même source a cité l'octroi de prêts sans intérêts supplémentaires et le refinancement des micro-entreprises notamment celles qui étaient confrontées à des contraintes financières et ce, jusqu'à ce qu'elles trouvent la possibilité de rééchelonner leurs dettes et de continuer d'exercer leurs activités.



D'autres mesures d'accompagnement portent sur l'attribution d'une partie des locaux réalisés par l'OPGI pour abriter les jeunes micro-entreprises, outre le renforcement des connaissances, par un programme de formation, des porteurs de projets.

Pour sa part, le directeur local du tourisme et de l'artisanat, Maazouz Abdelhamid, a indiqué que «les animateurs de cette caravane comptent aider à promouvoir plusieurs activités en lien avec l'artisanat assuré par les femmes des zones d'ombre et offrir divers services

en lien avec le tourisme dans des créneaux répondant aux attentes des populations de ces zones et de leurs spécificités».

Le programme de la caravane d'information et de sensibilisation comprend, entre autres, des émissions radios, la distribution de dépliants et supports d'information, de même que la tenue d'expositions de certains projets réussis financés par différents dispositifs de soutien afin d'encourager les jeunes des zones enclavées à suivre ces exemples, ont souligné les organisateurs.

## CONCOURS DU MEILLEUR AGRICULTEUR ET ÉLEVEUR DE TIZI OUZOU Lancement de la deuxième édition



La deuxième édition du concours du meilleur agriculteur et éleveur de la wilaya de Tizi Ouzou, a été lancée lundi, par la Chambre locale d'agriculture (CAW), a-t-on appris de son secrétaire général Tarik Benabdelaziz. Cette compétition vise à valoriser les exploitations, créer une concurrence positive entre les éleveurs et les agriculteurs afin d'améliorer les différentes filières agricoles et aussi faire connaître les agriculteurs qui

travaillent dans l'ombre et qui font un travail de qualité, a déclaré à l'APS M. Benabdelaziz. Dix filières, à savoir la céréaliculture (de consommation et de multiplication), le bovin laitier, l'oléiculture (verger et huilerie), l'élevage caprin, l'aviculture, (poulet de chair et poule pondeuse), la cuniculture, l'arboriculture, la pomme de terre, les cultures maraîchères et l'apiculture sont concernées par ce concours, a noté M. Benabdelaziz.

LOGEMENTS PROMOTIONNELS AIDÉS À ORAN

## Vers la distribution de plus de 3 000 unités

Plus de 3 000 logements promotionnels aidés (LPA) devraient être distribués, durant l'année en cours, dans différentes communes de la wilaya d'Oran, a-t-on appris auprès de la Direction locale du logement. Inscrit dans le cadre de l'ancien programme, ce quota de logements connaît un taux d'avancement important et une grande partie a été déjà achevée, alors que l'autre partie est en voie d'achèvement dont les travaux d'aménagement extérieur et des équipements éducatifs, sanitaires et administratifs. L'ancien programme a connu un retard pour différentes raisons, a indiqué le directeur de wilaya du logement, Yacine Khoukhi. Pour rappel, 79 000 logements de la formule LPA ont été distribués, début mars courant à Belgaid (commune de Bir El-Djir), en attendant la distribution d'un quota de 180 autres logements de la même formule, vers la fin mars en cours, a-t-on indiqué. Il est également prévu la distribution, vers la fin du mois de juin prochain, de 315 logements LPA (ancien programme) ainsi que 160 et 200 autres unités, respectivement durant les mois de septembre et décembre prochains dans les différentes communes de la wilaya, à l'instar de Bir El-Djir, Bethioua, El-Ançor, Misserghine, El-Kerma et autres. Dans le même cadre, quelque 2.500 logements LPA sont, actuellement, en phase d'étude. Ce programme a connu un retard dans le lancement des travaux, en raison de l'absence d'assiettes foncières, a indiqué M. Khoukhi, notant que ce programme de logements a été localisé au nouveau pôle urbain «Ahmed Zabana» de Misserghine. M. Khoukhi a ajouté que les travaux de réalisation de ce quota de logement, dont 1 500 entrant dans le cadre du nouveau programme, devraient être lancés durant l'année en cours.

POUR RÉGULER LE MARCHÉ À BLIDA

## Déstockage de 900 tonnes de pommes de terre



Une opération de déstockage progressif de 900 tonnes de pomme de terre de consommation a été entamée, lundi, par la direction de services agricoles (DSA) de la wilaya de Blida afin de réguler les prix de ce tubercule, qui ont flambé dernièrement sur le marché national, a-t-on appris auprès de cette institution. Sur ces 900 tonnes de pomme de terre, un total de 200 quintaux a été mis sur le marché national et local comme première étape, a indiqué à l'APS le DSA par intérim Mohamed Zenikhri, relevant que d'autres quantités de ce produit agricole seront progressivement mises sur le marché. Ce même responsable a observé qu'aussitôt après avoir constaté la hausse continue des prix de ce tubercule, la DSA a pris des mesures urgentes consistant en le déstockage de la pomme de terre qui était au niveau des chambres froides, dans le but de faire baisser les prix et préserver la pouvoir d'achat des citoyens, notamment à l'approche du mois de Ramadhan. Cette mesure urgente permettra de stabiliser les prix de ce légume de large consommation, a indiqué M. Zenikhri, qui prévoit une baisse des prix de ce produit qui a atteint les 70 DA le kilo, à 40 ou 45 DA le kilo dans les prochains jours.



## ENVIRONNEMENT

# L'Algérie consomme 7 milliards de sacs en plastique par an

**L'Algérie consomme près de sept milliards de sacs en plastique par an, a fait savoir lundi à Alger la ministre de l'Environnement, Dalila Boudjemaâ, appelant à l'adoption de législation limitant les dangers de l'utilisation du plastique sur la santé et l'environnement.**

**D**ans une allocution lue en son nom par la SG du ministère, Meriem Ben Mehdi, à l'occasion de la célébration de la Journée mondiale des droits des consommateurs, célébrée cette année sous le slogan «La lutte contre la pollution plastique», la ministre a indiqué que «l'Algérie fait partie des grands consommateurs des sacs en plastique au niveau mondial», ajoutant que «60 à 80% des déchets plastiques sont jetés dans la nature, la mer et les Oueds».

Elle a relevé, dans ce sens, l'existence de «simples» méthodes pour contenir les déchets plastiques dont les opérations de broyage, de dissolution et de pompage ce qui permet leur transformation en de nouveaux produits recyclés y compris les matières d'étanchéité. Mme. Boudjemaâ a plaidé pour le lancement d'une réflexion sur ce point en tenant compte du sort du sac en plastique après son utilisation ainsi que les séquelles sanitaires, urbaines et environnementales qui pourraient en découler.

En outre, «les dernières inondations démontrent le risque que constituent ces déchets plastiques qui bloquent, parfois, les réseaux d'évacuation sanitaires en zones urbaines en sus des gaz à effet de serre (GES) contribuant à l'aggravation du réchauffement climatique, explique la ministre. Selon les chiffres avancés par la première responsable du secteur, les



déchets ménagers contiennent 17% de plastique soit 130.000 tonnes/an de la quantité annuelle produite au niveau national. De son côté, le ministre du Commerce, Kamel Rezig a souligné l'importance d'intensifier les campagnes de sensibilisation des consommateurs à la nécessité d'éviter le jet anarchique du plastique et d'inciter à l'utilisation de produits alternatifs. Concernant la protection des consommateurs, il indiqué que son département ministériel avait préparé plusieurs textes législatifs, en cours de signature et de publication au Journal officiel (JO), relatifs au service

après-vente ainsi qu'aux conditions d'hygiène appliquées dans les structures de restauration. Il s'agit également de la réglementation technique fixant les conditions et modalités applicables à l'apposition du code-barre sur les produits destinés à la consommation humaine et des caractéristiques des produits en caoutchouc destinés au contact alimentaire. Pour sa part, le ministre de la Poste et des Télécommunications, Brahim Boumzar a fait savoir que son département ministériel élaborait des projets de textes réglementaires, lesquels sont «à un stade très avancé» et permettront de

renforcer la protection des droits des consommateurs, à l'instar du projet de décret exécutif relatif à la portabilité des numéros et de celui d'arrêté exécutif fixant les conditions et modalités de certification des équipements bancaires et des installations électriques sans fil. Au terme de cette cérémonie, MM. Rezig et Boumzar ont supervisé l'émission d'un timbre-poste à l'occasion de la Journée mondiale des droits des consommateurs, consacré au thème «Consommons algérien». Conçu par le regretté plasticien Karim Tamardine, ce timbre sera émis en 200.000 exemplaires.

## POUR GÉNÉRER DES REVENUS

### Les CET appelés à exploiter leurs stocks de déchets

La ministre de l'Environnement, Dalila Boudjemaâ, a mis l'accent, lundi depuis Batna, sur l'impératif pour les Centres d'enfouissement technique (CET) d'exploiter leurs stocks importants de déchets en vue de générer des revenus. «A travers la vente des stocks, ces centres à caractère industriel et commercial seront en mesure de réaliser un autofinancement et d'unités de récupération, outre le financement de ses opérations», a fait savoir Mme Boudjemaâ dans une déclaration à la presse au niveau du pôle culturel de la cité Kechida (chef lieu de Batna), dans le cadre d'une visite de travail et d'inspection à Batna. Selon la ministre, «le biogaz pourrait être également extrait de ces déchets qui constituent une matière première, et ce, en coordination avec les universités au niveau national». Concernant la saturation des excavations existantes au niveau des CET, Mme Boudjemaâ a précisé qu'il «s'agit là d'un problème de gestion car, à la base, elles étaient destinées à stocker les déchets

intraitables», soulignant que «le financement supplémentaire relatif à la réalisation de nouvelles excavations aurait pu être évité étant donné que le coût de réalisation d'une seule excavation s'élève à 50 millions Da, et ce, à travers l'opération de tri des déchets et l'affectation des excavations aux déchets intraitables uniquement». Lors de sa visite à la société de gestion des CET de Batna, située à la commune Oued Chaaba, la ministre a reçu des explications sur la situation de la société et visité, à cette occasion, la nouvelle unité de traitement de lixiviat. Cette société dispose actuellement de toutes les structures spécifiques à ce genre de sociétés. «Les déchets produisent une nouvelle richesse consistant en des matières premières moins coûteuses, dont le traitement du lixiviat des déchets avec extraction d'eau pour l'utiliser à l'irrigation», a ajouté la ministre. A la zone industrielle dans la ville de Batna, Mme Boudjemaâ a inspecté l'unité de recyclage des huiles et une autre pour le recyclage et la

transformation du plastique dans la commune de Fesdis. Elle a également écouté un exposé sur l'Entreprise d'hygiène et de nettoyage «CLEAN BAT», et un autre présenté par des chercheurs de l'Université de Batna 1 sur la récupération du biogaz à partir des déchets dans le cadre de la convention conclue entre cette Université et l'entreprise de gestion des CET. A la commune de Fesdis, la ministre s'est enquis du projet du Jardin vert avant de visiter la maison de l'environnement au pôle culturel de la cité Kechida, où est organisée une exposition diversifiée des startups activant dans le domaine écologique. Au terme de sa visite à Batna, la ministre de l'Environnement a fait état de deux projets au profit de cette wilaya, le premier, d'un montant de 100 millions de DA, pour l'examen et l'élimination de trois (3) décharges anarchiques à N'Gaous, Ras El Aioun et El Madher, et le second, d'un montant de 150 millions DA, pour la réalisation d'une fosse au niveau des CET à Batna, Barika, Ain Touta.

## RÉALISATION D'UNE PÉPINIÈRE DE CÈDRE ET CLASSIFICATION DU GENÉVRIER THURIFÈRE À BATNA

### Deux études financées par le ministère de l'Environnement



Le ministère de l'Environnement procèdera au financement de deux études pour la réalisation d'une pépinière de Cèdres de l'Atlas et la classification de la région du Genévrier thurifère à Batna, a annoncé lundi la ministre de l'Environnement, Dalila Boudjemaâ. S'exprimant en marge de son inspection du projet de réalisation du jardin urbain dans la commune de Fesdis, la ministre indiqua que «le travail sera élaboré en coordination avec la Direction générale des Forêts (DGF)». Cette initiative, selon la même responsable, s'inscrit dans le cadre de la loi relative à la protection des ressources naturelles dont celles en voie de disparition, d'où la réalisation d'une pépinière de Cèdres de l'Atlas en vue de réaliser le renouveau naturel de cet arbre symbolique dans les Aurès, précisant que la superficie de la pépinière est de 11.000 hectares dont 6.000 au niveau du parc national de Belezma, selon la DGF. Par ailleurs, l'étude relative à la classification de la région du Genévrier thurifère, appelé localement «Aywel», comme réserve par les services des forêts, vise à préserver ce type d'arbres spécifiques à la région des Aurès (notamment Batna) dont le nombre d'arbre restant est de presque 100 arbres. Après avoir suivi les explications sur les deux classes d'arbres, la ministre a insisté sur l'impératif d'associer l'université et de sensibiliser les jeunes porteurs de projets à l'investissement dans ce domaine à travers l'extraction des huiles essentielles d'autant que l'Algérie dispose de ressources importantes. Lors de sa visite dans la wilaya de Batna, Mme. Boudjemaâ a inspecté différents projets relevant de son secteur. Une opération de plantation de Cèdres de l'Atlas a eu lieu en présence de la ministre au niveau du parc national de Belezma.



## DESTINÉ AUX MILITAIRES, AUX AYANTS DROIT ET AUX CIVILS

# Ouverture d'un hôpital de campagne à Djelfa

**Un hôpital de campagne a été installé, lundi, par l'Armée nationale populaire (ANP) à proximité de l'Entreprise militaire de réparation du matériel (EMRM) de la ville de Hassi Babah à 50 km au nord de la wilaya de Djelfa, afin d'assurer des soins de proximité aux militaires, les ayants droit et les civils.**

Le coup d'envoi de l'activité de cet hôpital de campagne, qui offrira des soins de qualité, a été donné par le directeur central des services de santé militaire du ministère de la Défense nationale (MDN), le Général-Major Abdelkader Ben Djelloul qui était accompagné par Commandant de la 12ème division d'infanterie mécanisée, le Général-Major Mustapha Maazouz et des cadres de la 1ère Région militaire de Blida. Dans son allocution le Général-Major Abdelkader Ben Djelloul a indiqué que cet hôpital «permettra de rapprocher le service de soin et faire profiter les malades de prestations médicales de qualité», ajoutant que «les équipements mobiles, les moyens logistiques et les staffs soignants ont été inspectés à l'occasion».

Dans une déclaration à l'APS, le directeur de cet hôpital de campagne, le colonel Bouabdellah Ould Henia, a indiqué que l'objectif visé par l'installation de cet hôpital est de «mettre en œuvre les équipements opérationnels de santé et prendre en charge les militaires, les ayants droit et les civils». Cette initiative rentre dans le cadre du programme d'activité des unités de soins militaires pour la consolidation du lien Armée-Nation, a-t-il indiqué, en notant que cet hôpital, qui offrira ses services du 15 mars au 4 avril prochain, compte plusieurs professionnels de santé et plus de 30



médecins dans différentes spécialités tel que la pédiatrie, la réanimation et la médecine interne. Au titre des activités de cet hôpital, il a été programmé une opération de vaccination contre la Covid-19. Un appel, via la Radio locale, a été d'ailleurs lancé aux citoyens le désirant se faire vacciner, a-t-on appris du même responsable.

Parallèlement et dans le cadre de la prise en charge des populations des zones d'ombre, il sera procédé au lancement de cinq caravanes

médicales équipées de tous les moyens nécessaires, pour sillonner différentes communes de la wilaya durant la période d'activité de cet hôpital de campagne. S'exprimant sur cette initiative de l'ANP, un citoyen de Hassi Babah qui a reçu au niveau de cet hôpital, le vaccin contre la Covid-19, a salué ce «geste qui n'est pas étranger à l'Institution militaire», a-t-il dit. A noter que la délégation militaire, qui a inauguré cet hôpital de campagne, a visité l'hôpital mixte Moudjahid Boubekeur Hethat de Djelfa.

ILS SERONT GÉNÉRALISÉS À TOUTES LES NOUVELLES GARES

## Des équipements au profit des personnes aux besoins spécifiques

L'Agence nationale d'études et de suivi de la réalisation des investissements ferroviaires (ANESRIF) a fait état, dimanche dernier dans un communiqué, de la généralisation des équipements et installations facilitant le déplacement des personnes aux besoins spécifiques dans toutes les nouvelles gares du pays. A l'occasion de la Journée nationale des personnes à besoins spécifiques (14 mars), l'ANESRIF a assuré veiller à la généralisation de ces services dédiés aux personnes à besoins spécifiques dans tous ses futurs projets et installations, dans un souci de faciliter le déplacement de cette catégorie dans toutes les gares. Evoquant, à cet égard, nombre de projets où ces facilités seront offerts, l'ANESRIF cite le projet ferroviaire Tissemsilt - Boughezoul», qui com-

prend cinq gares (Tissemsilt, Sidi El Adjel, Bougara, Hassi Fadoul et Chahbounia), toutes dotées de couloirs et de toilettes pour la catégorie des personnes à besoins spécifiques. De même que pour le projet ferroviaire M'sila-Boughezoul avec ses gares Boughezoul, Birine, Bouti Sayeh et Aïn El Hadjel et le projet Djelfa-Laghouat qui sera équipé en plus d'ascenseurs dans ses trois gares Djelfa, Laghouat et Sidi Makhoulouf. L'Agence met en avant, dans le même contexte, son attachement à équiper les projets, réalisés ou en cours de réalisation, d'espaces aménagés pour l'acquisition de billets, d'ascenseurs, de quais d'embarquement et de toilettes pour les personnes à besoins spécifiques. Dans ce cadre elle a cité un échantillon de projets dotés d'équipements en faveur de cette caté-

gorie, dont la ligne ferroviaire Bir Touta-Zeralda (Alger) qui englobe quatre gares équipées de passages et de toilettes pour personnes à mobilité réduite au niveau des gares de Zeralda, Tassala Merdja, Sidi Abdallah et la station de l'université. Le projet de la ligne ferroviaire "Saïda- Moulay Slissen prévoit la réalisation d'ascenseurs, de passages et de toilettes pour personnes handicapées, au niveau des gares de Saïda, Youb, Télagh et Moulay Silissen. Le projet de la ligne ferroviaire Arzew-Arzew (ville) prévoit l'équipement de la gare d'Arzew et de Beni Saf. La gare du nouvel aéroport international Houari Boumediène est également dotée d'ascenseurs, de passages et de toilettes réservés à cette catégorie, conclut le document.

RÉPARATION SUR UNE CANALISATION D'EAU À DRARIA ET KHRAICIA ALGER

### Les travaux reportés

Les travaux de réparation de deux fuites sur une canalisation principale de transfert d'eau, prévus pour hier, dans les communes de Draria et Khraicia sont reportés à «une date ultérieure», a indiqué lundi un communiqué de la Société des eaux et de l'assainissement d'Alger (SEAAL). Auparavant, la SEAAL avait annoncé, dans un précédent communiqué, une perturbation de l'alimentation en eau potable dans sept communes (Draria, Ouled Fayet, Soudania, El Achour, Dely Ibrahim, Cheraga et Saoula), en raison de ces travaux. La société a rappelé la mise à la disposition de ses clients, pour toute information, le numéro de son centre d'accueil téléphonique opérationnel, le 1594, accessible 7j/7 et 24h/24.

ILS SONT NOYÉS DANS DES ÉTENDUES D'EAU À BOUMERDES

### Les corps sans vie de trois enfants repêchés

Les services de la Protection civile de Boumerdes ont repêché en deux jours (dimanche et lundi) les corps sans vie de trois enfants âgés de 12, 14 et 15 ans, noyés dans des étendues d'eau au niveau des communes d'El Kharrouba et d'Issers (à l'est et l'ouest de la wilaya), a-t-on appris, lundi, des mêmes services. Le chargé de la cellule de communication, lieutenant Hocine Bouchachia a précisé à l'APS que les cadavres des deux enfants noyés ont été repêchés, dimanche, dans un lac à proximité du barrage Keddara dans la commune d'El Kharrouba. Quant au troisième corps sans vie de l'enfant, il a été repêché lundi dans une étendue d'eau au niveau du village Laabid dans la commune d'Issers, ajoute la même source. Après intervention des agents de la protection civile dans les deux incidents, les trois victimes ont été transférées aux morgues de l'Hôpital de Thénia et de Bordj Menaiel.

Qahwa fi goubli |

## Epices c'est tout...

On ne peut pas gérer l'Algérie comme une épicerie...Ce serait lui faire une grave injure et insulter son intelligence pour le moins...De fait le gouvernement n'est pas là pour éteindre les braises mais davantage pour éviter qu'elles ne s'enflamment. En tout cas, telle est ma profonde conviction.... Ainsi et tandis que certains esprits mal intentionnés soufflent dessus, d'autres s'emploient davantage à empêcher le feu de prendre. En vérité dès l'instant où il y a maldonne dès le départ il devient par suite difficile de faire face à ce qu'on aurait dû prévoir...Car les germes de ce conflit ne datent pas d'aujourd'hui à ce que je sache et l'état et le gouvernement sont là pour

agir et réagir es qualité sans jeter de l'huile sur le feu qui plus est...Parce que la manipulation de quelque bord qu'elle émane peut mener à tout à condition d'en sortir...Et si aujourd'hui on n'en est encore à ces stupides histoires d'Arabes et de Berbères c'est que l'avancée dans les idées tarde à éclore et s'épanouir...Et que le projet éducatif et culturel national paraît encore excentré par rapport aux nouvelles réalités du pays... Un pays qui est allé vite certes mais qui a peut-être oublié dans sa progression tantôt linéaire tantôt chahutée une donne essentielle: un véritable projet culturel fiable et crédible et dans sa formulation et dans son esprit...Or force est de

constater et reconnaître que la folklorisation de la culture nationale malgré toute sa richesse et diversité avérées a porté un grave préjudice au pays à telle enseigne que de notables incultes ont pu s'approprier indûment des espaces culturels à la fonction pourtant réputée vitale et stratégique par sa respiration...Ceci saute tellement aux yeux au demeurant que pratiquement aucun candidat aux présidentielles ou autres au demeurant ne piper mot sur son éventuel projet culturel...C'est dire...Non on ne peut pas gérer l'Algérie comme une épicerie pour la simple et bonne raison qu'elle mérite nettement mieux. Dont acte.

A. Zentar

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE  
 MINISTRE DE LA SANTE, DE LA POPULATION ET DE LA REFORME HOSPITALIERE  
 CENTRE HOSPITALO-UNIVERSITAIRE « DJILLALI BOUNAMA » DE DOUERA

## AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE NIF : 099716545001130

Conformément aux dispositions de l'article 65 du décret présidentiel n° 15-247 du 16 Septembre 2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public, il est porté à la connaissance des entreprises ayant participé à l'appel d'offres national ouvert, avec exigence de capacités minimales N°05/2021 portant l'entretien et le nettoyage des services médico-chirurgicaux et collectifs du CHU de Douera, pour l'exercice 2021, paru dans l'ANEP N° : 2116001222, ainsi que le BOMOP qu'à l'issue de l'évaluation des offres, le marché est attribué, à titre provisoire, à l'entreprise ; ci après citée :

Les autres soumissionnaires, intéressés, sont invités à se rapprocher auprès du bureau des marchés du Centre Hospitalo - Universitaire « Djillali Bounama » de Douera, au plus tard trois (03) jours à compter du 1<sup>er</sup> jour de la publication de l'attribution provisoire, à prendre connaissance des résultats détaillés de l'évaluation de leurs offres techniques et financières.

Les soumissionnaires peuvent introduire un recours dans un délai de (10) jours, à compter du 1<sup>er</sup> jour de la parution de l'avis d'attribution provisoire dans la presse nationale ou le BOMOP auprès de la commission sectorielle du Ministère de la Santé, de la Population et de la Réforme Hospitalière, conformément aux dispositions de l'article 82 du décret sus cité.

Paramètres	Note technique (70 pts)	Montant de l'offre initiale En TTC/DA	Montant de l'offre corrigé En TTC/DA	Observation
DES BELLARAS AMMIR NET HP	70 pts	33 664 300,00	-	Attribution provisoire NIF N° : 193158998039126

CRÉSUS # 591 DU MERCREDI 17 MARS 2021- ANEP 2116004867

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE  
 WILAYA DE KHENCHELA  
 DIRECTION DE LA SANTE ET DE LA POPULATION

NIF 0 984 4001 90076 24

### AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE D'UNE CONVENTION

Conformément aux dispositions du décret N° 15/247 du 16 septembre 2015 correspondant au DJ d'08 et l'avis 1436 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public, La Direction de la Santé et de la Population de la Wilaya de Khenchela informe les établissements ayant participé à l'avis d'appel d'offre ouvert avec exigence de capacités minimales N° 06/2020 concernant « L'EXTENSION ET EQUIPEMENT DU HOPITAL 260 LITS A 240 LITS A KHENCHELA (DZ) ».

Par la date du : 17/12/2020 au quotidien « ELZAIR SPORT » et en date du 21/12/2020 au quotidien « CRÉSUS », et faisant suite aux résultats de la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres et selon les critères d'évaluation prévus au cahier des charges que la convention est attribuée provisoirement à l'entreprise :

DESIGNATION DE LOT	ETAT (ALGERIE)	NUMERO D'IDENTIFICATION FISCAL	MONTANT DE L'OFFRE FINANCIERE APRES VERIFICATION	DE LA SOUS-ESTIMATION	NOTE TECHNIQUE	URI
MOTILERS MEDICAUX	EL EL MEDFA - TIZI OUZOU	00141504937655	4.848.217,43 DA	10 JOURS	50 PTS	MOURMISANT

Les soumissionnaires doivent consulter l'évaluation technique et financière de leur soumission, peuvent se présenter à la direction de la santé et de la population de la wilaya de Khenchela 014 440 1818 SONATHIA bureau de planification. Dans les trois (03) jours qui suivent la première publication de l'avis d'attribution provisoire. Conformément aux dispositions de l'article 82 du décret cité ci dessus les soumissionnaires intéressés le cas échéant, peut introduire un recours auprès du comité des marchés dans un délai de dix (10) jours à compter de la première parution de cet avis.

CRÉSUS # 591 DU MERCREDI 17 MARS 2021- ANEP 2116004838

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE  
 WILAYA DE BLEDJA  
 DAIRA DE OULD YAICH  
 COMMUNE DE BEN MERED

### AVIS D'ANNULATION D'ATTRIBUTION PROVISOIRE

Conformément à l'article 71 du décret présidentiel n°15/247 du 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics, La Présidente de l'Assemblée populaire communale de Beni Mered informe les soumissionnaires ayant participé à l'avis d'appel d'offre ouvert avec exigence de capacité minimale apparu en date de 08/09/2020 au Journal « جرس » en langue arabe au en date de 08/09/2020 au journal « CRÉSUS » en langue française pour le projet cité ci-dessous :

Etude, suivi et Réalisation d'une antenne communale Djar El bahri  
 L'attribution d'attribution provisoire suite à l'avis défavorable pour l'approbation de la délibération.

CRÉSUS # 591 DU MERCREDI 17 MARS 2021- ANEP 2116004837



Votre quotidien chaque jour chez votre buraliste



## SUD DE LA SYRIE

**12 soldats du régime tués dans une embuscade**

Au moins 12 soldats du régime syrien ont péri hier dans une embuscade tendue par des hommes armés à Deraa, une province du sud de la Syrie, a rapporté l'Observatoire syrien des droits de l'Homme (OSDH). Berceau du soulèvement anti-Assad en mars 2011, la province de Deraa est régulièrement secouée par des attentats et des attaques contre les forces du régime depuis sa reconquête à l'été 2018. Mardi, «des hommes armés ont attaqué deux camions militaires et deux minibus transportant des forces du régime à leur passage près du village de Mzirib», selon l'OSDH. Le détachement était en route pour arrêter un ancien commandant rebelle, recherché par Damas et accusé d'avoir mené un assaut meurtrier l'année dernière contre des policiers, selon le directeur de l'OSDH, Rami Abdel Rahmane. Les assaillants sont affiliés à l'ancien commandant rebelle et ont agi pour empêcher l'interpellation de leur chef, d'après M. Abdel Rahmane. Des affrontements ont ainsi éclaté entre les deux camps et des renforts de l'armée ont été dépêchés, a précisé l'OSDH, qui dispose d'un vaste réseau de sources dans le pays en guerre. Le Sud syrien a été repris à l'été 2018 par les forces gouvernementales et leur allié russe, qui ont imposé aux rebelles des accords dits de réconciliation mais qui s'apparentent davantage à une reddition au terme d'offensives meurtrières. Les forces pro-régime, mais aussi des civils travaillant avec les institutions étatiques, y sont régulièrement la cible d'attaques ou d'assassinats ciblés. Les institutions gouvernementales se sont réinstallées à Deraa, mais les forces armées ne se sont pas déployées dans toute la province. Cette région est la seule que les rebelles n'ont pas désertée en masse après sa reconquête, en vertu d'un accord négocié. Quand ils n'ont pas rallié l'armée, les ex-rebelles restés sur place ont conservé le contrôle de certaines zones ainsi que des quartiers du chef-lieu de Deraa, continuant d'y assurer la sécurité et gardant leurs armes légères. Depuis 2011, la guerre en Syrie a fait plus de 388.000 morts et poussé à la fuite des millions de personnes.

## BIRMANIE

**Des centaines de personnes portées disparues selon l'ONU**

Des centaines de personnes sont portées disparues en Birmanie depuis le coup d'Etat du 1er février contre Aung San Suu Kyi et au moins 149 personnes y ont été tuées, a alerté l'ONU mardi. «Des centaines de personnes qui ont été illégalement détenues sont toujours portées disparues, sans que cela soit reconnu par les autorités militaires, ce qui équivaut à des disparitions forcées», a déclaré une porte-parole du Haut-Commissariat aux droits de l'homme, Ravina Shamdasani. «Il est de plus en plus difficile de confirmer les informations, en particulier avec l'imposition de la loi martiale dans un certain nombre de municipalités de Rangoun et de Mandalay et de leurs environs», car «les communications ont été bloquées par l'Etat dans certains quartiers où des personnes ont été tuées ou déplacées», a-t-elle ajouté. «Nous avons toutefois réussi à confirmer qu'au moins 149 personnes ont été arbitrairement privées de leur vie depuis le 1er février», a-t-elle indiqué lors d'un point de presse de l'ONU à Genève, avec 11 personnes tuées lundi, 39 dimanche et 18 samedi. Le bilan s'est considérablement alourdi ces trois derniers jours, la junte semblant plus déterminée que jamais à réprimer la contestation en faisant fi des nombreuses condamnations internationales. «Nous sommes profondément troublés par le fait que la répression continue de s'intensifier, et nous appelons à nouveau les militaires à cesser de tuer et d'arrêter les manifestants», a affirmé la porte-parole. «Au moins cinq personnes sont décédées durant leur détention ces dernières semaines, et les corps d'au moins deux victimes présentaient des signes de sévices physiques graves indiquant qu'elles avaient été torturées», a-t-elle détaillé. Les arrestations et les détentions se poursuivent dans tout le pays, avec plus de 2.084 personnes toujours «détenues de manière arbitraire» selon le Haut-Commissariat. Au moins 37 journalistes ont été arrêtés, dont 19 sont toujours en détention arbitraire, selon la même source.

## LE MAURITANIEN SUCCÈDE AU TCHADIEN MAHAMAT SALEH ANNADIF

**El-Ghassim Wane nouvel émissaire de l'ONU pour le Mali**

*Un diplomate mauritanien, El-Ghassim Wane, a été nommé lundi par le secrétaire général Antonio Guterres nouvel émissaire de l'ONU pour le Mali, où il dirigera l'une des plus importantes opérations de la paix de l'Organisation, ont annoncé les Nations unies.*



**A**u cours de sa carrière, El-Ghassim Wane a déjà occupé des postes au sein d'organisations internationales, notamment à l'Union africaine de 2009 à 2015, puis de 2017 à 2019, et au Département des opérations de la paix de l'ONU de 2016 à 2017. Pour le compte de l'ONU, il a réalisé ces derniers mois à la tête d'une équipe un examen stratégique indépendant de l'opération de paix menée par l'ONU au Soudan du Sud, l'une des plus coûteuses menées par l'Organisation dans le monde, recommandant de la réduire sans avoir été suivi sur ce sujet par le Conseil de sécurité de l'ONU. Il est «connu pour sa loyauté envers l'Union africaine, il est

très 'solutions africaines pour soucis africains'», note-t-on à l'ONU. El-Ghassim Wane succède à l'ancien ministre des Affaires étrangères du Tchad Mahamat Saleh Annadif, qui pourrait prendre la direction du bureau de l'ONU pour l'Afrique de l'Ouest et le Sahel, basé à Dakar. La force de paix de l'ONU au Mali, la Minusma, compte environ 14 500 militaires et policiers déployés dans le pays. Sous l'administration de Donald Trump, les Etats-Unis ont souvent reproché à cette mission, dont le mandat annuel est renouvelable en juin, de ne pas être l'outil adéquat dans la crise malienne, allant jusqu'à réclamer sa reconfiguration. Au cours des derniers mois, un autre nom

avait été évoqué pour diriger la Minusma, celui de l'Américain David Gressly jusqu'à récemment numéro deux de la mission onusienne déployée en République démocratique du Congo. Le 15 février, David Gressly a été nommé représentant de l'ONU au Yémen, où il sera aussi coordonnateur humanitaire selon l'Organisation. Il succède à ce poste à une autre Américaine, Lise Grande. Né en 1959, M. Wane est titulaire de masters en droit public et en études internationales et européennes obtenus respectivement auprès des Universités de Dakar, au Sénégal, et de Lille II, en France.

R. I./Agences

EMBUSCADE AU NORD DU MALI  
**Deux soldats tués**

Deux soldats maliens ont été tués lundi dans une attaque attribuée aux djihadistes dans le nord-est, près des frontières du Burkina Faso et du Niger, a indiqué l'armée dans la nuit. La relève du poste de Tessit, au sud-ouest d'Ansongo, est tombée dans une embuscade, a dit l'armée sur les réseaux sociaux. «Après de violents combats, le bilan fait état de 2 morts et 8 blessés» dans les rangs de l'armée, a-t-elle dit. Depuis 2012 et le déclenchement de rébellions indépendantiste puis djihadiste dans le Nord, le Mali est plongé dans une tourmente multiforme qui a fait des milliers de morts, civils et combattants, et

des centaines de milliers de déplacés, malgré le soutien de la communauté internationale et l'intervention de forces de l'ONU, africaines et françaises. La crise s'est propagée au Burkina Faso et au Niger. La zone dite des trois frontières a fait l'objet après janvier 2020 d'un important effort militaire de la force française Barkhane et de ses partenaires sahéliens, spécialement dirigé contre l'organisation Etat islamique au grand Sahara. La France revendique d'avoir considérablement affaibli l'EIGS, tout en frappant aussi durement Al-Qaïda et ses affiliés, également actifs au Sahel.

## UNE PREMIÈRE DEPUIS 2012

**Le président tunisien en Libye aujourd'hui**

Le président tunisien Kais Saïed se rendra en Libye aujourd'hui pour relancer la coopération avec ce partenaire économique de premier plan, a annoncé mardi son bureau, la dernière visite d'un chef d'Etat tunisien chez son voisin libyen remontant à 2012. La visite s'inscrit dans «le soutien de la Tunisie au processus démocratique en Libye», a indiqué la présidence dans un communiqué, au lendemain de la prestation de serment du chef du gouvernement de transition libyen Abdelhamid Dbeibah. Elle n'a pas précisé qui le président Saïed devait rencontrer. Plus de neuf ans après la chute en octobre 2011 de Mouammar Khadafi qui a plongé le pays dans le chaos avec des violences meurtrières et de profondes divisions, la Libye s'est engagée dans un processus de transition avec la formation d'un gouvernement chargé d'unifier les institutions en vue d'élections prévues en décembre. Tunis avait accueilli fin 2020 des délégués libyens réunis par l'ONU qui ont élu en février M. Dbeibah ainsi qu'un Conseil présidentiel.

Le 10 mars, le nouveau gouvernement a obtenu la confiance du Parlement. Partenaire commercial privilégié de la Tunisie, la Libye absorbait avant 2011 une grande part de la production agro-alimentaire et des matériaux de construction exportés de Tunisie. Le pays alimente également le secteur informel tunisien qui importe des biens de consommation bon marché. Des milliers de Tunisiens travaillent en outre en Libye, mais les fermetures récurrentes de la frontière ont entravé ces échanges. En janvier 2012, le président tunisien d'alors Moncef Marzouki s'était rendu à Tripoli pour sa première visite officielle à l'étranger. Le pays avait ensuite sombré dans les violences, et des responsables libyens se rendaient régulièrement en Tunisie, y compris pour des négociations. Le président tunisien de l'époque Béji Caid Essebsi avait ainsi rencontré plusieurs dirigeants libyens de haut rang, dont le Premier ministre d'alors Fayez al-Sarraj et son rival de l'Est, le maréchal Khalifa Haftar.

## EXTINCTION DE VOIX

# Quatre solutions naturelles pour la soigner

**Que l'on perde sa voix à force d'avoir trop parlé ou à cause d'une infection virale (laryngite), il existe des remèdes à base de plantes pour soigner les cordes vocales et ne plus être aphone.**

**E**videmment, l'une des premières choses à faire en cas de voix cassée est de parler le moins possible. Ensuite, il faut privilégier les plantes anti-inflammatoires, anti-infectieuses et stimulantes.

### UNE INHALATION, POUR CALMER L'INFLAMMATION DU LARYNX

Intéressant notamment pour compenser la sécheresse du mucus des cordes vocales qui s'installe si on a tendance à chuchoter parce qu'on a mal.

**Comment faire ?** Verser dans une casserole d'eau bouillante 1 c. à c. d'un mélange d'huiles essentielles qui a fait ses preuves pour la voix : Balsolfumine.

### UN GROG MAISON, QUI SOULAGE ET REQUINQUE

En cas d'extinction de voix, il est conseillé de boire une sorte de grog maison à base de citron, de clous de girofle et de cannelle.

**Comment faire ?** Faire bouillir l'équivalent d'une grande tasse d'eau. Plonger dans



l'eau sept clous de girofle et un ou deux bâtons de cannelle. Ajouter le jus de deux citrons pressés en grattant aussi la pulpe blanche avec une cuillère. Laisser macérer en couvrant avec une assiette pendant 10 minutes. Filtrer le tout avec une passoire et sucrer éventuellement, par exemple en ajoutant une cuillerée de miel, avant de boire.

L'idéal est de siroter 3 à 4 tasses par jour, dès que la voix s'éteint ou qu'on sent

le mal de gorge s'installer. L'amélioration est ressentie dès le deuxième jour si le grog est bien concentré.

### UN DUO DE PLANTES, EN CAS D'INFECTION VIRALE AU NIVEAU DES CORDES VOCALES

Si l'extinction de voix est liée à une laryngite localisée au niveau des cordes vocales, virale dans 90 % des cas, il est préférable de recourir au cyprès et à l'échina-

cée, deux plantes à l'action anti-infectieuse très efficace.

Ces plantes sont également utiles en prévention : un réflexe à adopter si on perd sa voix à chaque épisode infectieux.

**Comment faire ?** Il faut utiliser le cyprès et l'échinacée en synergie, sous forme d'extrait de plante fluide.

Cette association existe aussi sous forme de comprimés (Phytostandard ; LPEV) ou de gélules (Parinat ; Phytomance) : il faut alors en avaler 6 à 8 par jour, pendant 5 jours.

### UN SPRAY À LA PROPOLIS, POUR APAISER LA GORGE

Un spray collutoire permet de calmer l'irritation et l'inflammation du pharynx en déposant un film apaisant qui vient tapisser les muqueuses. L'idéal est de le choisir à la propolis, car celle-ci a des propriétés antiseptiques et anti-inflammatoires ainsi qu'un léger effet anesthésiant et hydratant.

**Comment faire ?** On opte pour un spray pour la gorge à base de propolis (spray buccal à la propolis, Fleurance Nature, Ladrôme ou Oropolis, de Médiflor).

Celle-ci peut également être associée dans un même spray à des huiles essentielles anti-infectieuses, intéressant en cas de laryngite (spray gorge, de Phytosun Arômes ; Respir'.

Effectuer une pulvérisation, jusqu'à 6 fois par jour en évitant de boire ou de manger juste après pour ne pas perdre l'effet "tapissant" du produit. À utiliser pendant 5 jours.

## BÉBÉ

# Tous les soins pour votre nouveau-né

Dès la naissance, la peau, les ongles, le nez, les yeux ou encore le nombril de votre tout-petit bébé nécessitent une attention particulière. Comment bien les laver ? Quels produits utiliser ?

### TOILETTE DU SIÈGE : QUEL SAVON POUR LE CHANGE DE BÉBÉ ?

En moyenne, dans les premiers mois, la couche d'un tout-petit est changée 6 à 8 fois par jour. Pour prévenir les inflammations du siège, il est conseillé d'utiliser régulièrement du liniment oléo-calcaire, ou un lait de change à base d'huile d'olive, qui respecte et nourrit la peau de votre bébé. Mais la majorité du temps, un simple nettoyage à l'eau suffit. Le savon et le liniment sont plutôt à réserver aux fesses très sales, ou lorsque les selles ont un peu "séchées" et que les résidus sur la peau sont difficiles à faire partir.

### BAIN DE BÉBÉ : QUELS PRODUITS ET À QUELLE FRÉQUENCE ?

Pour laver votre nouveau-né, il n'est pas obligatoire de lui donner un bain quotidien. Le bon rythme : 1 jour sur 2 afin d'éviter le dessèchement de la peau. Pour cela, utilisez de préférence un savon surgras spécial bébé, ou un véritable savon de Marseille ou d'Alep. Certains gels nettoyants moussants font double emploi. Ils permettent de laver le corps et les cheveux. Pratique ! Dans tous les cas, pensez à bien sécher votre bébé à la sortie du bain. Comment ? En tamponnant toutes les zones où l'humidité pourrait se loger et stagner, surtout au niveau des plis.

### PEUT-ON METTRE DE LA CRÈME HYDRATANTE SUR LA PEAU DE BÉBÉ ?

Après le bain ou la toilette, vous pouvez ponctuellement appliquer une crème hydratante spéciale bébé sur les petites pommettes et le front de votre enfant. Gardez cependant en tête qu'en dehors d'une sécheresse cutanée ou d'une pathologie particulière (eczéma...), ça n'est pas indispensable.

Pour le corps, on peut utiliser une huile végétale ou un soin nourrissant hypoallergénique. Préférez-les sans par-

fum. Vous pouvez en profiter pour masser bébé en douceur. Sachez que pour cela, rien ne vaut une simple huile végétale, comme l'huile d'olive.

### LE SOIN DU CORDON DU BÉBÉ

Le petit bout du cordon ombilical qui reste accroché au nombril du bébé mettra 8 à 15 jours à tomber ! Au cours de cette période, passez après le bain quotidien une compresse imbibée de solution antiseptique sur la base de son nombril. Un geste que le personnel de la maternité vous montrera dès le premier jour de vie du nouveau-né.

### COMMENT LAVER LE COIN DE L'ŒIL DE BÉBÉ ?

Il a les yeux qui pleurent ? Pas de panique, c'est fréquent. Il suffit de passer une compresse, légèrement imbibée de sérum physiologique, du coin de l'œil vers l'extérieur. Même chose si votre bébé a des petites "crottes d'œil" au coin des yeux au réveil.

### COMMENT LAVER LES OREILLES DE BÉBÉ ?

Chez le bébé, l'usage du coton-tige est vivement déconseillé. Face à une oreille un peu sale, avec du cérumen qui sort du pavillon, contentez-vous de retirer ce que vous voyez avec une compresse de gaz, éventuellement roulée en pointe. Aller chercher ce qu'il y a au fond de l'oreille du bébé risque tout au plus de faire un bouchon de cérumen, ce qui augmente alors les risques d'otite et d'autres infections de la sphère ORL.

### COMMENT NETTOYER LE NEZ DE BÉBÉ ?

Pour ce qui est de l'hygiène du nez, même chose : rien ne vaut le sérum physiologique et la compresse de gaz, roulée en pointe. On imbibé la compresse et on l'insère dans une narine, puis dans l'autre.

Le vrai lavage du nez est plutôt à effectuer en période hivernale, là où les virus de la sphère ORL (grippe, rhume...) sont légion.

Si le nez est très chargé ou bouché, l'usage d'un mouche-bébé peut être pertinent, mais mieux vaut éviter de s'en servir trop souvent pour ne pas risquer d'irriter les muqueuses nasales de bébé.

## LOISIRS CRÉATIFS

### Pourquoi c'est bon pour le moral ?

Bijoux, couture ou petite déco, on s'adonne de plus en plus volontiers aux joies du fait maison. De simples activités manuelles ? Bien plus en réalité. Parce que les loisirs créatifs nous rendent plus confiants, plus détendus, moins stressés. En un mot, plus sereins.

### SE "VIDER LA TÊTE"

C'est devenu un lieu commun que de souligner à quel point les femmes mènent plusieurs vies de front. L'esprit jamais au repos, nous sommes parasitées de pensées en permanence.

### SE RECENTRER

Broder ou tricoter, c'est une manière d'approcher une certaine forme de méditation. Les loisirs créatifs nous y mènent, en ce qu'ils nous autorisent à nous relâcher, nous retrouvons notre âme d'enfant, nous rêvons éveillés.

On quitte le mode rationnel dans lequel on a l'habitude de fonctionner pour entrer dans un état de contemplation qui fait baisser immédiatement la tension. En nous permettant d'installer un silence intérieur, nous nous éveillons à nous-même. C'est un cheminement qui ne se fait pas en une seule fois, mais cette prise de conscience de soi est très libératrice.

### RETROUVER DU SENS

Aujourd'hui, nous avons l'impression que tout nous échappe. Les décisions se prennent ailleurs. Nous nous sentons emportées dans de grands mouvements qui nous dépassent. Colorier un mandala, customiser un coussin, ce sont autant de petites victoires qui nous redonnent prise sur notre vie. Devant notre création, on peut s'exclamer « C'est moi qui l'ai fait ! ».

### DÉVELOPPER SA CONFIANCE

Petite, on nous trouvait "malhabile", "paresseuse", "distraite"... Autant d'étiquettes qui nous font perdre insidieusement confiance dans nos capacités.

### NOURRIR SON INTUITION

Par souci d'efficacité, par désir de bien faire, nous voulons de plus en plus tout contrôler, du travail aux relations familiales en passant par notre image.

### APPRÉHENDER L'INCONNU

C'est peut-être l'un des bénéfices le plus étonnant à attendre d'une heure passée à tricoter ou bien à coller des petits papiers, cela nous permet de libérer une part de notre inconscient.



## «SAHA L'ARTISTE» DE OMAR FETMOUCHE

# Fetmouche fait mouche...

***Etre artiste dans nos sociétés n'est pas toujours réjouissant. Du moins pour ceux qui raclent les fonds de tiroir et autres smicards. « Saha l'artiste », pièce écrite et mise en scène par Omar Fetmouche, un vieux militant du quatrième art, se propose, par monodrame interposé, de raconter la condition artistique. En à peine une heure et avec talent qui plus est. Bien que hors compétition...***

La condition de l'artiste, quasiment sous toutes les latitudes, ne prête guère matière à jubiler. Pourtant Dieu seul sait si toute société normalement constituée a besoin de cette catégorie sociale pas tout à fait comme les autres pour déstresser, rigoler, s'éclater, bref profiter au mieux de cet inestimable présent qu'est la vie au sens plein et entier du terme. Car à quoi ressemblerait vraiment une vie sans artistes ?

Qui ne sont pas simplement tous ces saltimbanques et autres amuseurs d'un soir comme on a tendance à le croire et faire accroire. Au commencement devait être un statut même si là aussi toute la famille artistique n'est pas d'accord sur cette question statutaire lui préférant une association qui grouperait toute la communauté artistique dans tous ses différents registres. Et qui défendrait de fait et de droit les intérêts matériels et moraux de la corporation souvent mise à mal faute d'un cadre adéquat d'action et d'épanouissement. Il faut savoir également que toute société fonctionnant en synergie se doit de respirer par tous ses pores. Et ceux qui ont l'art dans la peau en connaissent un bout sur la question. Pour avoir subi et vécu des situations aussi abracadabrantes qu'ubuesques. Et, ce, en partant du principe que l'art en général est perçu dans nos sociétés encore assises sur la tradition et l'esprit conservateur tel un accessoire inutile puisque supposé caduc et perverse en même temps. Ce sont donc pour entrer de plain-pied dans le sujet ces artistes que Omar Fetmouche ci-devant auteur, comédien et metteur en scène formé à la vieille école, tous ces préjugés et tabous pesant sur l'art en général qu'il tentera, une fois dûment identifiés, de houspiller, siffler et dénoncer haut et fort en dernière analyse. Parce qu'il y a obstruction avérée et que cette même infraction ne date pas d'aujourd'hui et que d'autres tentatives antérieures à cette 14e édition du festival



national du théâtre professionnel se sont employées à fustiger sans grand succès au demeurant... Il n'empêche et comme nous l'enseigne un vieil adage qui n'avance pas recule et qu'il importe ainsi de remettre plus d'une fois le doigt sur la plaie puisque c'en est vraiment une. Et Fetmouche qui n'en est pas à son premier coup d'essai car rodé à ce genre de compétition par son background éloquent et sa vision éclairée des choses du quatrième art et toute la périphérie. Il faut tout de même rappeler que ce spectacle est hors compétition et qu'il ne brigue donc aucun mandat sélectif ou quelque distinction honorifique. Mais de par son contenu, la mise en scène et le jeu juste et sobre des deux principaux personnages (AhcèneAzazni) pour le registre condition artistique et Amar Chérifi pour l'accompagnement instrumental, confèrent à ce spectacle douceur et violence confondues du fait que le trait qui croque le personnage est tout à la fois descriptif d'un

triste état des lieux et d'identifiants périphériques aussi suggestifs que porteurs d'épineuses problématiques. Ces derniers biens que connus d'un large spectre du public méritant, à coup sûr, d'être réitérées autant pour rafraîchir les mémoires par trop oubliées qu'interpeller qui de droit (les détenteurs du pouvoir réel) sur cette condition humaine très en-deçà du minimum vital. Pour en revenir à l'essentiel et pour ne pas se perdre en conjectures, ce spectacle d'une heure de temps, se laisse regarder parce qu'il est cruellement réel et que de nombreux artistes qui ont eu à subir ce cauchemar en prendront aussi de la graine. S'il leur reste vraiment quelque chose à mettre sous la dent si on ose dire. Toujours est-il que ce monodrame sans en référer à l'inédit n'en vaut pas moins le coup d'être vu, apprécié ou non selon le libre arbitre des spectateurs réputés avertis. Ceci relevé, il est de bon ton de signaler cette organisation appréciable

de laquelle dépend, souvent, la crédibilité d'une institution à l'instar de cette du théâtre national « Bachtarzi », haut lieu des rendez-vous culturels nationaux et internationaux qui a su et pu promouvoir le quatrième art au firmame<sup>222</sup> de la gloire alors autant grâce au dévouement des pionniers, doublé d'un talent unanimement reconnu par ailleurs. Et les distinctions qu'ils décrochaient haut la main dans les différents rendez-vous mondiaux du quatrième art attestent, si besoin est, de leur grandeur en tant que porte-flambeau de toute une génération douée. Fasse donc le ciel que la nouvelle génération en prenne de la graine pour se hisser à leur hauteur et pourquoï pas tenter de faire mieux. En attendant, une pieuse pensée à la mémoire de tous les grands disparus du monde de la culture en général et du quatrième art en particulier, ne serait vraiment pas de trop, loin s'en faut.

Amar Zentar

### LA CONDITION DE L'ARTISTE

## Un monodrame pour le dire

Le monodrame, "Saha l'Artiste", une immersion dans l'univers de la création artistique dénonçant la condition de l'artiste dans une société de consommation, a été présentée dimanche à Alger, dans le cadre du 14e Festival du théâtre professionnel (FNTF), devant un public restreint. Tenu au strict respect des mesures de prévention contre la propagation de la pandémie de la Covid-19, le public du Théâtre municipal d'Alger-Centre a pu apprécier, 60 mn durant, la prestation du comédien Ahcène Azazni et du musicien Amar cherifi, dans un spectacle écrit et mis en scène par Omar Fetmouche. Un violoniste, auquel manquait un fil à son instrument, se rend vite compte que tous les magasins de musique qu'il connaissait ont été transformés en "fast-food", dans une société de consommation "délabrée", où le "souci du gain facile", règne en maître absolu. Dans un environnement hostile à toute créativité artistique où il est impossible de trouver une corde de violon, le musicien décide de quitter le pays, et va pour ce faire, voir "Moul el khit", un affairiste débrouillard détenant toutes les ficelles pour contourner toutes sortes

de problèmes, qui lui procurera un visa. De l'autre côté de la Méditerranée, l'artiste s'épanouit et trouve son compte, allant jusqu'à étudier la contrebasse, instrument qu'il a adopté et acheté sans son étui, se voyant, à son retour au pays, contraint de le faire transiter dans un cercueil, faisant croire que c'est la dépouille de sa femme, une française qu'il avait épousée et réussi à convertir à l'Islam. Interprétant pas moins d'une quinzaine de personnages, Ahcène Azazni a conquis le public dans une prestation de haute facture, où Amar Chérifi, chanteur chaâbi à la mandole, reprenait la trame en chanson dans différentes variations modales, dans les modes Araq-H'çin, Moul, et Sehli, entre autres, et assurait les transitions, donnant ainsi à son instrument des élans de narrateur.

"Nouvelle forme", mêlant le théâtre à la musique que Omar Fetmouche entendait "tester" avec son staff, cette fusion des genres "intéressante" de l'avis des spectateurs, a permis, "une plus grande proximité avec le public", ce qui, a-t-il ajouté, a rendu le message "plus accessible". De "Moul el khit" jusqu'à Aammi Hmida, passant par,

quelques clients d'un restaurant, le vieux tailleur de pierre tombale, le douanier, le chauffeur du corbillard de fortune, le policier, le malfrat déguisé en "Capitaine crochet", la tante Zohra et le gardien du cimetière, Ahcène Azazni, chevronné des planches, a bien porté le texte, faisant montre de toute l'étendue de son talent de comédien professionnel. La corde manquante au violon aura ainsi révélé tous les maux de la société, permettant à Ahcène Azazni de poser avec brio, la problématique de "l'espace de créativité artistique et de production en Algérie". Produit en 2019 par la Coopérative "Théâtre Sindjab" de Bordj-Ménaïel, en collaboration avec le Tna, le monodrame "Saha l'Artiste", spectacle programmé en "off" au 14e Fntf, sera suivi par la pièce de théâtre en compétition, "Es'Sefqa" (la transaction) du Théâtre régional de Tizi-Ouzou. Le 14e Festival national du théâtre professionnel se poursuit jusqu'au 21 mars avec dix spectacles en compétition au Tna, et neuf autres en off, programmés au Théâtre municipal d'Alger-Centre et à l'espace Hadj-Omar, une salle annexe au Tna.

### RÉHABILITATION DE LA SCÉNOGRAPHIE

## Appel à son enseignement

Le scénographe Fawzi Benhimi a appelé lundi dans une déclaration à l'APS le ministère de la Culture et des arts à la réhabilitation de la Scénographie à travers "son enseignement comme nouvelle discipline à l'Ecole supérieure des beaux arts (ESBA)". M. Benhimi qui anime un workshop sur la scénographie au profit des étudiants de l'ESBA, toutes spécialités confondues, a affirmé que le "scénographe est avant tout un plasticien", ajoutant que seul le scénographe-plasticien est capable d'être créatif en la matière notamment sur le plan esthétique. Il a appelé, dans ce sens, à s'ouvrir aux expériences étrangères.

Le même scénographe, diplômé en 2007 de l'ISMAS et de l'Ecole des Beaux arts en Bologne (Italie) en 2011, a déploré l'absence de la formation scénographique en Algérie d'autant qu'elle n'est enseignée dans aucun institut

Il a en outre fait savoir que le workshop qu'il encadre au niveau de l'ESBA visait à assurer une formation en scénographie notamment au profit de la gente féminine. Et d'enchaîner que cette initiative qui se poursuivra jusqu'au jeudi prochain tend à "sensibiliser à l'importance de cette discipline par rapport au 4e art" souligne-t-il ajoutant que le théâtre est une activité "intégrée" c'est pourquoi tout manquement de ses éléments à l'image de la scénographie, le tournage ou la réalisation impactera le travail entier.

## COUPE DE LA CAF

# La JSK et l'ESS en conquérants

**L'Entente va tenter d'arracher sa première victoire alors que les Canaris visent un second succès de suite.**

Deuxième sortie ce mercredi de la JS Kabylie et de l'ES Sétif en phase des poules de la Coupe de la CAF. Après avoir battu sur le fil le Coton Sport du Cameroun, la JSK veut confirmer et aligner une seconde victoire de suite, cet après-midi (14h) à Lusaka, aux dépens de NAPSA Stars de Zambie (Groupe B). Les Canaris ont rallié la capitale zambienne en conquérants surtout que leur adversaire est en difficulté, en occupant actuellement la 15e place du championnat zambien, sans oublier sa défaite (2-0) en terre marocaine face à la RS Berkane. Les poulains de Lavagne ont le vent en poupe et ils sont pratiquement au complet. Un seul cadre manque à l'appel, à savoir l'expérimenté milieu de terrain, Malik Raïah, suspendu pour cumul de cartons. Raïah sera en principe remplacé par El-Orfi. « Nous craignons les conditions climatiques (chaleur et altitude), mais nous sommes prêts à nous surpasser, à relever le défi », lance la latéral gauche volant, Walid Bencherifa. Cette rencontre inédite sera diri-



gée par l'Ivoirien Kalilou Traoré, assisté de ses compatriotes Ashumu Hermann et Nouhou Ouattara.

Accrochée (0-0), à Accra par les Orlando Pirates d'Afrique du Sud (Groupe A), l'ES Sétif s'est déplacée, pour sa part, au Caire en conquérante et avec la détermination de décrocher sa première victoire devant le représentant libyen, Ahly Benghazi, domicilié en Egypte et battu (2-1) par Enyimba du Nigeria lors de la première journée. « Nous devons remporter ce match et récupérer les deux points

perdus lors du premier match », concède le latéral droit de l'Entente, Abdelhak Debbari. Ce derby maghrébin sera officié par le Marocain Adel Zourak, assisté de ses compatriotes Yahia Nouali et Zakaria Brinsi.

L. B.

### Le programme des matchs :

#### Groupe A

Johannesburg (17h) : Orlando Pirates (Afrique du Sud) - Enyimba (Nigeria)  
Le Caire (20h) : Ahly Benghazi (Libye) - ES Setif (Algérie)

#### Groupe B

Garoua (14h) : Coton Sport (Cameroun) - RS Berkane (Maroc)  
Lusaka (14h) : NAPSA Stars (Zambie) - JS Kabylie (Algérie)

#### Groupe C

Ouagadougou (17h) : Salitas (Burkina Faso) - Etoile du Sahel (Tunisie)  
Thiès (17h) : ASC Les Jaraaf (Sénégal) - CS Sfaxien (Tunisie)

#### Groupe D

Ndola (17h) : Nkana (Zambie) - Raja (Maroc)  
Dar es Salaam (14h) : Namungo (Tanzanie) - Pyramids (Egypte)

## LIGUE 1

# Le derby USMA-MCA le 26 mars

La Ligue de Football Professionnel (LFP) a reprogrammé le big derby de la capitale entre l'USM Alger et le MC Alger pour le 26 mars prochain, ainsi que les deux chocs JS Saoura-ES Sétif et JS Kabylie-CS Constantine. La LFP a arrêté les dates de huit matches retards entre le 24 et 30 mars 2021 dont deux seulement du champion sortant, le CR Belouizdad, qui en a cinq au total. Medouar est contraint de caser ces matchs lors des dates FIFA du mois de mars.

L. B.

### Le programme

Mercredi 24 mars : ASO-CRB

(12e Journée)

Dimanche 28 mars : CRB-WAT

(13e Journée)

Vendredi 26 mars :

USMA-MCA (12e Journée)

Mardi 30 mars : MCA-ASO

(13e Journée)

Vendredi 26 mars : JSK-CSC

(13e Journée)

Mardi 30 mars : JSK-RCR

(14e Journée)

Vendredi 26 mars : JSS-ESS

(13e Journée)

Mardi 30 mars : ESS-ASAM

(14e Journée)

EN

## Le Stade Brestois ne libérera pas Belkebla

L'international algérien du Stade Brestois, Haris Belkebla, ne sera pas libéré pour participer aux deux rencontres des "Verts" en éliminatoires de la Coupe d'Afrique des nations CAN-2021, prévues fin mars en cours, a annoncé, hier, le club français de Ligue 1. Outre le milieu de terrain algérien, le Stade Brestois a décidé également de ne pas autoriser son international béninois Steve Mounié de prendre part aux deux prochains matches des "Ecuries" en qualifications de la CAN-2021.

"J'ai eu les deux sélectionneurs au téléphone, a expliqué Grégory Lorenzi, le directeur sportif du club breton, au journal Télégramme.

Je les ai informés que si les mesures ne changent pas d'ici-là, nous retiendrons Haris et Steve. J'ai aussi prévenu les joueurs, qui ont compris". En raison de la pandémie de Covid-19, les deux joueurs devaient respecter un isolement de plus de cinq jours à leur retour en Europe. Or, le Stade Brestois affronte Lorient le 4 avril en Ligue 1, un match très important pour le maintien.

Dans le cadre des éliminatoires de la Coupe d'Afrique des nations, Haris Belkebla devait jouer avec l'Algérie contre la Zambie le 25 mars et le Botswana quatre jours plus tard (29 mars).

USM ALGER

## Le Ghanéen Kwame Opoku en renfort



La direction de l'USM Alger a confirmé, hier, le recrutement de l'attaquant international ghanéen de l'Asante Kotoko SC, Kwame Opoku, pour quatre ans et demi. "La direction de l'USM Alger informe ses supporters qu'un accord a été trouvé avec son homologue ghanéenne de l'Asante Kotoko SC pour le transfert définitif de l'attaquant Kwame Opoku qui s'engagera pour quatre ans et demi. Les formalités administratives seront finalisées dès l'ouverture du mercato, le 22 mars prochain", a indiqué un communiqué publié sur la page Facebook des Usmistes. Plusieurs médias ghanéens avaient annoncé le 10 mars l'engagement du buteur d'Asante Kotoko, Kwame Opoku (21 ans), avec l'USM Alger, sans

dévoiler toutefois la durée du contrat. Selon les sites spécialisés Ghana Soccer et Footy-Ghana.com, le transfert a été réalisé contre un chèque de 350.000 euros, précisant que le joueur a finalisé son transfert le 9 mars après avoir signé les documents nécessaires, en ligne. Opoku rejoindra le club algérois au terme des deux matches que doit livrer fin mars le Ghana face à l'Afrique du Sud et Sao Tomé-et-Principe, dans le cadre des deux dernières journées des qualifications de la Coupe d'Afrique des nations CAN-2021 au Cameroun, reportée à 2022. Auteur de huit buts cette saison, toutes compétitions confondues, Kwame Opoku "se verra remettre une voiture personnelle à son arrivée en Algérie et percevra un mois de salaire de 15.000 euros", avait précisé Ghana Soccer. Kwame Opoku était également sur le radar de l'ES Sétif et du club égyptien vice-champion d'Afrique, le Zamalek, selon la même source. Pour rappel, l'USMA a déjà renforcé son secteur offensif en engageant l'attaquant du Paradou AC, Zakaria Naïdji, qui sera qualifié lors du mercato d'hiver, fixé du 22 mars au 11 avril.

DANS UN COMMUNIQUÉ PUBLIÉ SUR SON SITE

## La FAF répond aux accusations sur la cause sahraouie

Accusés d'avoir trahi la cause sahraouie lors de la dernière AG ordinaire de la CAF à Rabat, les dirigeants de la FAF, à leur tête Khiredine Zetchi, se défendent à nouveau, via un nouveau communiqué publié sur le site internet de la Fédération. « Malgré le communiqué de la Fédération algérienne de football (FAF) et les éclaircissements de son président au sujet des travaux de la dernière assemblée générale ordinaire (AGO) de la Confédération africaine de football (CAF), tenue le 12 mars 2021 à Rabat (Maroc) et les graves accusations portées à leur encontre, des parties continuent à utiliser ce sujet pour tenter d'enfoncer les officiels algériens vis-à-vis de la question de la cause Sahraouie. A ce propos, le Président de la Fédération algérienne de football et les officiels de la fédération tiennent à rappeler qu'ils n'ont pas attendu aujourd'hui pour exprimer leur position ferme et inconditionnelle vis-à-vis de cette cause justement, puisqu'il y a déjà une année ils ont réagi énergiquement et ouvertement à travers un courrier adressé à l'ancien président de la CAF. Bien que n'étant pas qualifiée à cette compétition, disputée dans la ville de Laâyoune occupée, la FAF a exprimé fermement ses positions et a fait l'impasse sur les festivités du 63ème anniversaire de la CAF qui a eu lieu finalement à Rabat, a-t-on expliqué dans ce communiqué. « Nul n'a donc le droit de donner des leçons de patriotisme à la Fédération algérienne de football, ni celui du respect des droits des peuples à l'autodétermination, vertus ancrées chez tout Algérien », a-t-on ajouté. A son retour de Rabat dimanche, Zetchi a affirmé qu'il s'était abstenu de voter la modification statutaire concernant les conditions d'admission, proposée par la CAF. « L'Algérie s'est abstenue de voter la modification statutaire, proposée par la CAF concernant les conditions d'admission à la qualité de membre de l'organisation, et a même refusé d'approuver le bilan financier », a-t-il déclaré à la presse à l'aéroport international d'Alger. Le Comité national algérien de solidarité avec le peuple sahraoui (CNASPS) a exprimé sa « profonde déception » sur les « manœuvres sournoises » déniant aux Sahraouis le droit à une représentation sportive continentale, lors de l'AG de la CAF. « La manœuvre de la part des responsables marocains était grossière afin d'exclure la RASD (République arabe sahraouie démocratique) d'être reconnue comme associée et membre d'une organisation sportive continentale », a indiqué le CNASPS dans un communiqué. Les membres de l'AG de la CAF ont voté vendredi à Rabat, une modification statutaire concernant les conditions d'admission à la CAF. « Dénier aux Sahraouis le droit à une représentation sportive continentale, c'est les priver injustement du droit d'exister en tant que peuple et en tant qu'Etat, dans la communauté sportive africaine. C'est aussi fermer la porte cruellement au nez de la jeunesse sahraouie, déjà frustrée, d'un légitime épanouissement », a-t-on ajouté, tout en rappelant le rôle du président Abdelmadjid Tebboune, qui a mobilisé « de façon magistrale ses pairs africains autour de la question du Sahara Occidental et les a appelés à la recherche d'une solution au conflit (...) ». Le texte a enfoncé Zetchi qui a, pour le CNASPS, voté en faveur de cette modification statutaire.

L. B.



## REAL MADRID

# Zidane veut une enquête sur Hazard



**Pour Zinedine Zidane, il est temps de comprendre pourquoi le Belge est si fragile.**

**A**u train où vont les choses, Eden Hazard comptera bientôt plus de blessures que de matchs disputés avec le Real Madrid depuis qu'il a rejoint la Casa Blanca à l'été 2019. A peine revenu sur les terrains, le Belge vient de se blesser lors d'un entraînement et devrait manquer le huitième de finale retour de Ligue des champions prévu ce mardi, entre le Real et l'Atalanta Bergame. Un vrai problème pour Zinedine Zidane, qui n'a jamais vraiment pu compter sur son homme de verre depuis son transfert de Chelsea. Déjà passablement agacé de ne pouvoir l'aligner que trop rarement, « Zizou » a dit ce lundi son incompréhension totale

face à la situation. En conférence de presse, l'entraîneur français a d'abord fait un constat : « Je ne pense pas qu'il y ait de problème (avec le corps médical du Real, ndr), nous avons ici des gens très compétents pour veiller sur les joueurs. » Puis il a axé sa réflexion sur Eden Hazard : « Il se passe clairement quelque chose. Il n'a jamais été blessé dans sa carrière, où alors de rares fois. C'est vraiment nouveau. Je ne peux pas en dire tellement plus. »

### « C'EST INEXPLICABLE »

Lassé de la situation, Zinedine Zidane veut désormais pousser plus loin les investigations : « Il faut que l'on découvre ce qui se passe et nous allons le faire. Mais pour le moment, c'est inexplicable. Nous avons réfléchi sur la pré-saison, l'accumulation des matchs, sur ce qu'il se passe dans sa tête... » Le coach tricolore espère cependant qu'un jour, Eden

Hazard retrouvera ses moyens, quitte à ce que cela prenne du temps : « On veut l'aider. Je ne sais pas si ce sera avec moi ou quelqu'un d'autre, puisqu'il a un long contrat, mais je veux absolument qu'il redevienne aux yeux de tous celui qu'il est vraiment. Tôt ou tard, il y arrivera. »

### BENZEMA

#### S'EXPRIME SUR RONALDO

Cristiano Ronaldo de retour au Real Madrid ? De quoi ravir tous les supporters et joueurs merengue... Sauf d'éventuels concurrents en attaque. Qu'en pense Karim Benzema d'ailleurs ? Le Français a pris de l'importance depuis le départ du Portugais et pourrait voir son nouveau statut de sauveur attiré des merengue menacé par le retour de l'homme aux 50 buts par saison. Les propos du natif de Bron en conférence de presse avant le choc contre l'Atalanta en 8es de finale retour de C1 sont d'ailleurs assez hésitants : « C'est sûr qu'avec Cristiano, j'ai connu beaucoup de choses ici à Madrid, nous avons mis beaucoup de buts à deux, fait beaucoup de passes décisives... Mais il est parti il y a trois ans. Aujourd'hui Cristiano joue dans une autre équipe. Je ne sais pas ce que je peux vous raconter, je ne suis ni le président, ni l'entraîneur. Je ne sais pas si Cristiano est heureux ou non à la Juve. », a d'abord asséné Benzema. Pressé par les médias, l'ancien Lyonnais a ensuite eu des propos plus chaleureux. « Jouer de nouveau avec lui ? Clairement, Cristiano s'est toujours bien comporté avec moi. C'est un joueur qui mettra toujours des buts en plus. Mais est-ce qu'il reviendra à Madrid, je n'en sais rien, je ne peux pas vous dire. Encore une fois je ne suis ni l'entraîneur, ni le président. » Un enthousiasme pas vraiment débordant de la part du joueur qui a d'ailleurs invité la direction merengue à le prolonger.

## FC BARCELONE

# Messi, une soirée historique !

Lionel Messi et le Barça ont retrouvé le sourire. Même l'élimination subie dès les huitièmes de finale de la Ligue des champions face au PSG ne semble pas avoir altéré la bonne humeur affichée par les Blaugrana depuis quelques semaines. Et désormais concentrée sur le championnat, les troupes de Ronald Koeman poursuivent leur remontée fantastique. Profitant de la réception de Huesca, la lanterne rouge de la Liga, les Barcelonais ont signé une 11e victoire en 12 matches depuis le début de l'année et ne pointent plus qu'à quatre longueurs de l'Atletico Madrid. Et si le Barça enchaîne ainsi les victoires, c'est évidemment en grande partie grâce à Lionel Messi. L'Argentin a d'ailleurs fait encore très fort, lundi, face au Huesca. Confirmant sa forme exceptionnelle, le n°10 barcelonais a en effet terminé avec deux buts et une passe décisive, confortant ainsi son statut de meilleur buteur et meilleur passeur de Liga.

### LE PLUS CAPÉ DE L'HISTOIRE DU BARÇA

Le natif de Rosario pouvait difficilement imaginer meilleure soirée au moment de s'approprier un nouveau record. Avec désormais 767 matches au compteur, le sextuple Ballon d'or est en effet devenu le joueur le plus capé de l'histoire du Barça, sur la même ligne, pour l'instant, que Xavi.

D'habitude très discret sur les réseaux



sociaux, le héros de la soirée s'est fendu d'un message pour l'occasion. « C'est un grand honneur d'arriver à ce nombre de matchs joués avec le Barça, peut-on lire sur le compte Instagram de l'Argentin. Merci à tous les coéquipiers qui m'ont accompagné pendant toutes ces années, à ma famille et à mes amis pour être toujours à mes côtés », a-t-il écrit sur Instagram. Et ses amis n'ont pas été en reste. Dans un clip publié par le Barça, plusieurs de ses anciens coéquipiers lui ont en effet envoyé un message. Neymar, Andres Iniesta, Luis Suarez, Deco, Dani Alves, Gerard Piqué, Jordi Alba, Cesc Fabregas, Ronaldinho ou bien sûr Xavi rivalisent ainsi de superlatifs au moment de lui rendre hommage. Et Ronald Koeman, interrogé à l'issue de la rencontre

face à Huesca, n'a pas été en reste. « Il n'y a rien de plus à dire. Leo a affiché un gros niveau pendant de nombreuses années, c'est ce qui lui a permis d'égaliser Xavi. En principe, dimanche, il aura un match de plus que Xavi. C'est l'homme le plus important du Barça, heureusement qu'il est encore avec nous », a ainsi lancé le technicien néerlandais, résumant parfaitement le sentiment des supporters barcelonais.

### XAVI ENCENSE LAPORTA

Annoncé dans le camp de Victor Font, Xavi ne s'est jamais exprimé pendant la campagne du candidat à la présidence. L'entraîneur d'Al Sadd est finalement sorti du silence après l'élection de Joan Laporta qu'il a encensé au micro de beIN Sport. « Laporta est un bon ami, je le connais très bien, a confié l'ancien Blaugrana. Il fera ce qu'il y a de mieux pour le Barça. C'est une très bonne personne, un très bon président, le meilleur que j'aie connu à Barcelone. Donc le Barça reviendra, c'est certain. Que ce soit au niveau des résultats ou sur le plan économique. Il y a beaucoup de problèmes mais je pense que Laporta peut tous les régler. Je leur souhaite évidemment le meilleur. Je suis en contact avec Laporta donc je suis très content pour lui. » Certains y verront un appel du pied alors que le nouveau président aurait décidé de conserver Ronald Koeman.

## PARIS SG

# Di Maria «très choqué»

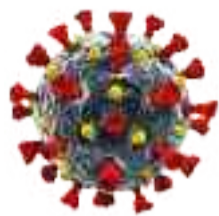


L'ambiance était forcément morose lundi au Camp des Loges, au lendemain de la défaite du PSG devant Nantes au Parc des Princes, dans le cadre de la 29e journée de L1 (1-2). Au-delà de cette contreperformance pénalisante dans la course au titre, les Parisiens avaient également en tête les agressions dont ont été victimes dimanche soir les familles d'Angel Di Maria et Marquinhos. Des cambriolages d'autant plus traumatisants que perpétrés en présence des habitants de la maison. Si le défenseur brésilien était bien présent à l'entraînement ce jour, ce n'était pas le cas de l'attaquant argentin, exempté de séance pour rester auprès de son épouse et ses enfants. Toujours « très choqué » par les événements selon un entourage sondé par Le Parisien, Angel Di Maria devrait être de retour parmi ses coéquipiers mardi. A moins qu'il ne sollicite auprès de sa direction une nouvelle journée de « récupération ». En 2015, alors qu'il évoluait à Manchester United, quelques mois avant son transfert à Paris, l'ancien Merengue avait déjà subi un violent home-jacking avec les autres membres de sa famille. Une expérience marquante qui le poussait depuis à avoir recours aux services d'un vigile devant sa propriété de Neuilly-sur-Seine. Précaution qui ce dimanche s'est révélée insuffisante hélas.

## LIVERPOOL

# Wijnaldum annoncé au Barça

L'incertitude a longtemps été de mise quant à l'avenir de Georgino Wijnaldum. Arrivé de Newcastle à l'été 2016, le milieu de terrain néerlandais fait depuis les beaux jours de Liverpool, même s'il n'a pas toujours été un titulaire en puissance. Près de cinq ans après avoir débarqué sur les rives de la Mersey, l'international batave va bientôt découvrir un nouveau championnat. Particulièrement apprécié par Ronald Koeman qui l'a eu sous ses ordres lorsqu'il était sélectionneur national des Pays-Bas, Wijnaldum n'a jamais caché son admiration pour le FC Barcelone. C'est donc en Catalogne qu'il devrait filer cet été, comme semble le savoir Football Insider, qui indique que sa signature est sûre « à 95% ». Toujours une petite marge d'erreur, mais le fait que Koeman en ait fait l'une de ses priorités, renforce l'hypothèse. Libre de tout contrat en juin 2021, Georgino Wijnaldum a sur ce plan-là un sacré avantage sur certains de ses concurrents. Si son arrivée venait à se conjuguer à celle de Memphis Depay, la colonie néerlandaise reprendrait du poil de la bête au Barça. Loin d'Anfield, ça va beaucoup mieux pour Liverpool. Après deux défaites consécutives à domicile en Premier League, les Reds ont profité de leur déplacement à Wolverhampton (0-1) pour retrouver le chemin de la victoire. Un court succès obtenu grâce au but du Portugais Diogo Jota (45e+2), bourreau de son ancienne équipe, et donc décisif dans l'actuelle 6e place provisoirement occupée par le champion en titre, à 5 points du 4e, Chelsea.



PANDÉMIE DE COVID-19

## 130 nouveaux cas, 109 guérisons et 5 décès en 24h

COVID-19

# Reconduction du confinement partiel dans 16 wilayas

**M**es mesures de confinement partiel à domicile, de 22h00 au lendemain à 05h00, ont été réaménagées et prorogées, pour une durée de quinze jours, à compter d'aujourd'hui dans 16 wilayas (19 auparavant), par le Premier ministre, Abdelaziz Djerad, en application des instructions du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, dans le cadre de la lutte contre la propagation du coronavirus (Covid-19), a indiqué, hier, un communiqué des services du Premier ministre. Ces mesures concernent les seize wilayas suivantes : Adrar, Batna, Biskra, Blida, Tébessa, Tlemcen, Tizi Ouzou, Alger, Jijel, Sidi Bel-Abbès, Constantine, Mascara, Ouargla, Oran, El Oued et Tougourt, précise le communiqué. Les 42 autres wilayas ne sont pas concernées par ces mesures, note le communiqué. Toutefois, «les walis peuvent, après accord des autorités compétentes, prendre toute mesure qu'exige la situation sanitaire de chaque wilaya, notamment l'instauration, la modification ou la modulation des horaires, de la mesure de confinement à domicile partiel ou total ciblé d'une ou de plusieurs communes, localités ou quartiers connaissant des foyers de contamination», ajoute le communiqué. S'agissant des regroupements et rassemblements publics, il a été décidé de «la prorogation de la mesure d'interdiction, à travers le territoire national des rassemblements de personnes et de regroupement familial, notamment la célébration de mariages et de



circonscription et autres événements tels que les regroupements au niveau des cimetières», ajoute la même source, soulignant que «les walis veilleront au respect de cette interdiction et de l'application des sanctions réglementaires à l'encontre des contrevenants ainsi que les propriétaires des lieux accueillant ces regroupements». «Le gouvernement tient à rappeler que malgré la stabilité relative de la situation épidémiologique constatée ces dernières semaines, toute la

prudence doit être observée, notamment devant le risque actuel de circulation de nouveaux variants du Covid-19 à travers le monde, et réitère ses appels à la responsabilité de tous pour maintenir, et au plus haut degré, la détermination, la mobilisation et la discipline qui ont permis, jusque-là, de freiner considérablement la propagation de cette épidémie du Coronavirus (Covid-19) dans notre pays», conclut le communiqué.

R.N.

## Au fil du jour

### Le syndrome universel destructeur

Par Rachid Ezziane

Un journaliste américain, qui s'appelait Raymond Hull, à force de rencontrer des déboires dans sa vie de tous les jours, il y a quelques années, a eu le malin plaisir de s'attarder sur chaque événement social, économique, commercial ou administratif, qui lui empoisonnait la vie, et de bien l'observer. Mais il ne trouva point d'explication à toutes ces malades, qu'il croyait qu'elles étaient justes des erreurs humaines. Un jour, Raymond Hull, par coïncidence, fit la connaissance d'un certain Laurence J. Peter qui lui fit savoir, qu'après plusieurs années de recherche, qu'il était arrivé à une conclusion terrifiante : Le monde est et sera confronté à un syndrome destructeur universel sans précédent...

N'ayez aucune crainte, il ne s'agit pas du coronavirus, ni de la peste bobine, ni de la galle des poux, ni du Sras (Syndrome respiratoire aigu sévère), ni de la grippe aviaire ou porcine, ni d'Ebola, encore moins de la tuberculose qui revient. Et ce n'est pas, non plus, le Sida, sauf votre respect. Malheureusement, le mal dont il s'agit est plus mortel que toutes ces maladies réunies. Tous les experts en la matière le déclarent comme mal endémique du siècle, qui prend l'allure d'une pandémie universelle. Il se propage à la vitesse du son, en douceur, sans que personne ne s'en aperçoive. Mais le mal dont parle Laurence Peter à son ami Hull n'a pas de couleur ni d'odeur. Il est comme le temps, quand on ne l'explique pas, on sait ce que c'est ; mais dès qu'on essaye de l'interpréter, on ne sait pas ce que c'est. Pour en avoir une idée, je vous conseille de suivre ses traces...

Des ponts qui s'écroulent. Des tunnels qui s'effondrent. Des villes qui s'inondent. Des avions qui s'écrasent, et quand ils ne s'écrasent pas, ils ne sont jamais à l'heure. Des bateaux insubmersibles qui coulent à leur premier essai. Des voitures qui dérapent au premier virage. Des bus bolides qui s'enflamment. Des médecins qui oublient leurs outils dans les ventres des malades. Des trains qui déraillent. Des téléphones portables qui explosent. Des ordinateurs qui « bogue » et « bug ». Des machines qui grincent. Des conduites de gaz nocif et d'eau qui fuient. Des médicaments qui rendent malade. Des allumettes qui rendent borgne. Des parfums qui donnent des allergies. Des montres, à la pelle, qui ne donnent pas l'heure. Des gommages qui ne gomment pas. Des crayons qui n'écrivent pas. Des stylos à plume, qui existent toujours, mais que personne n'utilise parce qu'ils tachent et coulent entre les doigts. Des erreurs, à non plus finir, sur les documents d'état civil. Du courrier qui se perd et n'arrive jamais à destination. Des droits d'auteurs qui ne sont octroyés qu'à de faux chanteurs qui chantent dans des entonnoirs. Des hommes d'Etat qui détruisent les Etats. Des responsables qui sont irresponsables. Des guerres, dites chirurgicales, qui ne tuent que des enfants et des femmes... Voilà, vous avez sûrement une idée sur ce mal universel dont parlait le journaliste américain. J'ai nommé, s'il vous plaît! Madame l'incompétence...

## LIGUE DES CHAMPIONS D'AFRIQUE

### Le CRB s'abonne aux nuls !

Nouveau et énième match nul pour le CR Belouizdad qui s'est neutralisé (0-0) avec Al-Hilal du Soudan, hier à Khartoum, pour le compte de la troisième journée de la phase des poules de la Ligue des champions d'Afrique (Groupe B). C'est le quatrième nul de suite pour les Belouizdadis, toutes compétitions confondues. Les poulains de Dumas qui n'ont récolté que trois points sur douze possibles, sont encore à la recherche d'une première victoire dans cette phase des poules de la C1 africaine. Leurs chances de se qualifier pour les quarts de finale s'amenuisent à cause notamment de leur différence de buts négative et défavorable (-4), suite à leur déroute (5-1) face aux Mamelodi Sundowns d'Afrique du Sud.

L.B.

## LIGUE 1

### Victoire du RCR devant l'OM

Le RC Relizane s'est imposé devant l'O Médéa par la plus petite des marges (1-0), en match avancé de la 18e journée du championnat de Ligue 1, disputé hier au stade Mohamed-Boumezrag de Chief. L'unique but de la rencontre a été inscrit par Belalia dans le temps additionnel de la partie, marquée par l'expulsion du milieu de terrain de l'OM, Boudoumi. Cette victoire permet au RC Relizane de se hisser provisoirement à la 9e position du classement général, alors que l'O Médéa, en perte de vitesse, reste à la 5e place.

R.S.

## ACIDENTS DE LA ROUTE

### 38 morts et 1 342 blessés en une semaine



Trente-huit personnes ont trouvé la mort et 1 342 autres ont été blessées dans 1 129 accidents de la route survenus la semaine passée (du 7 au 13 mars) à travers le territoire national, a indiqué, hier, un communiqué de la Direction générale de la Protection civile. Le bilan le plus lourd a été enregistré dans la wilaya de Biskra avec 05 personnes décédées et 43 autres blessées suite à 33 accidents de la route, précise la même source. Les unités du même corps ont effectué en outre, 854 interventions pour l'extinction de 510 incendies urbains, industriels et autres. Ils ont également effectué 5 608 interventions pour l'exécution de 4 853 opérations d'assistance aux personnes en danger et

opérations diverses. S'agissant par ailleurs, des activités de lutte contre la propagation du coronavirus (Covid-19), les unités de la Protection civile ont effectué, durant la même période, 307 opérations de sensibilisation à travers le territoire national, rappelant aux citoyens le respect du confinement ainsi que les règles de la distanciation sociale. Elles ont effectué aussi 192 opérations de désinfection générale à travers le territoire national qui ont touché l'ensemble des infrastructures et édifices publics et privés, quartiers, rues et ruelles où 981 agents, tous grades confondus, 203 ambulances et 94 engins ont été mobilisés, conclut le communiqué.